



# *Les Nouvelles du Climat*

Février 2022



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Table des matières

<b>Focus du mois</b> .....	4
Le Chef du Gouvernement participe au premier sommet international sur les océans à Brest.....	4
<b>Les nouvelles du climat au niveau international</b> .....	5
Réunion du comité des Chefs d'Etat et de Gouvernements Africains sur les changements climatiques (CAHOSCC) .....	5
Un plaidoyer en faveur de l'intégration du changement climatique dans les programmes d'enseignement en Afrique.....	5
Transition écologique : voici les cinq métiers qui recrutent .....	6
La santé dans l'agenda environnemental mondial : un guide politique .....	7
Interface science-politique : Des avertissements aux solutions .....	9
Selon une étude, à peine 15 % des régions côtières du monde sont écologiquement intactes .....	10
Améliorer le renforcement des capacités grâce à une nouvelle boîte à outils.....	11
Le changement climatique a probablement commencé à étouffer les pêcheries du monde entier	12
Selon une étude, les fonds d'adaptation au changement climatique n'ont pas atteint la moitié des pays "les plus vulnérables" .....	13
Le changement climatique nous fait déjà perdre 677milliards d'heures de travail chaque année dans le monde.....	16
Lancement d'une école pour accélérer la transition énergétique en Afrique .....	17
Méga éclairs: l'OMM valide deux nouveaux records .....	17
Report de la semaine du climat du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord 2022 .....	18
Le Forum économique mondial place le climat en tête dans son rapport sur les risques mondiaux 2022.....	19
L'UNESCO demande aux Etats d'inscrire l'éducation à l'océan dans les programmes scolaires d'ici 2025.....	20
La nature peut aider à résoudre les crises, moyennant des investissements : rapport conjoint .....	21
Énergie citoyenne : une ambition politique forte, qui exigera des moyens supplémentaires .....	22
<b>Les nouvelles du climat au niveau national</b> .....	24
Disparition de nombreuses colonies d'abeilles au Maroc : l'ONSSA enquête .....	24
De Milan à Glasgow, de jeunes Marocains s'engagent à lutter contre le changement climatique..	24
Nizar Baraka souligne le potentiel de dessalement du Maroc.....	26
La crise des ressources naturelles en tête des risques auxquels le Maroc est confronté .....	26
Énergies renouvelables : le Maroc revoit à la hausse son objectif de 52%.....	27
L'ONU salue le leadership du Maroc dans la lutte contre le changement climatique .....	28
Souss-Massa : lancement de chantiers inscrits dans le Plan forestier régional.....	28
Éclairage public : une économie potentielle d'un milliard de dirhams.....	29



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

La croissance sera fortement impactée si les pluies ne sont pas au rendez-vous en mars .....	31
Économie verte et numérique : un investissement européen de 1,6 milliard d'euros au Maroc ....	32
Le monde rural est confronté à la pire sécheresse des trente dernières années.....	33
Le Maroc veut mobiliser 220 M€ pour la réutilisation des eaux usées d'ici à 2027 .....	34



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Focus du mois

### Le Chef du Gouvernement participe au premier sommet international sur les océans à Brest

La France accueille, du 9 au 11 février, le premier sommet international sur les océans, baptisé "One Ocean Summit". Le Maroc y est représenté par une délégation présidée par le chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch.

Le sommet, qui dure trois jours, a débuté mercredi 9 février à Brest. Il est destiné à mobiliser la communauté internationale en faveur de la préservation des océans.

Organisé à l'initiative de la France, en coopération avec l'Organisation des Nations unies, le One Ocean Summit devra donner une « impulsion politique forte » à l'agenda européen et international des enjeux maritimes, en particulier pour faire aboutir les négociations multilatérales impactant l'océan.



Plusieurs Etats participent à ce sommet, dont le Maroc qui est représenté par une délégation présidée par le chef du gouvernement. A son arrivée sur le site du sommet, M. Aziz Akhannouch a été accueilli par le président français M. Emmanuel Macron.

Intervenant à cette occasion, le Chef du Gouvernement a mis en avant les efforts ainsi que les progrès réalisés par le Maroc en matière de préservation des ressources halieutiques et de lutte contre la pêche illicite. « 95% des ressources pêchées au Maroc sont sous contrôle avec des plans d'aménagement », a affirmé M. Akhannouch, lors d'un panel intitulé « protéger et restaurer les écosystèmes marins et promouvoir une pêche durable », aux côtés de la présidente de la Tanzanie, du président de la Polynésie française et celui du Ghana.

Le sommet s'achèvera par l'annonce d'engagements « ambitieux » en faveur de la protection des étendues océaniques.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com).

## Les nouvelles du climat au niveau international

### Réunion du comité des Chefs d'Etat et de Gouvernements Africains sur les changements climatiques (CAHOSCC)

**Le Comité valide l'accréditation de la Commission Climat du Bassin du Congo auprès de l'Union Africaine.**

En marge du 35<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine, qui s'est tenue le jeudi 6 février 2022 à Addis-Abeba, en Ethiopie, sous la présidence de son Excellence Cyril RAMAPHOSA, Président de la République Sud-africaine et Coordonnateur sortant du CAHOSCC, la réunion du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains sur le changement climatique.

Au cours de cette réunion tenue en mode hybride, l'engagement du Congo dans ses actions de plaidoyer politique n'a pas faibli. Ceci a été illustré par le message solennel lu par Madame Arlette SOUDAN-NONAUULT, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du bassin du Congo, et Coordinatrice technique de la Commission Climat du Bassin du Congo. Prenant la parole au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, la Ministre a démontré l'importance des atouts sociaux économiques et environnementaux qui seront préservés durablement grâce à la création de la Commission du bassin du Congo sur le Climat. *“La création de la Commission Climat du bassin du Congo signe l'avènement d'une nouvelle Afrique, responsable qui prend son avenir économique, sociétal et climatique en main”*, a-t-elle déclaré. Poursuivant son plaidoyer, Madame la Ministre a sollicité, le soutien du Comité concernant le dossier relatif à l'accréditation de la Commission Climat du bassin du Congo auprès de l'Union Africaine. Cette demande a été favorablement accueillie par le Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui se chargera du processus d'accréditation. Une réponse positive, que la Ministre a jugée très encourageante, au regard du chemin parcouru jusqu'ici pour doter la Commission d'un statut juridique légal reconnu au niveau de l'Union Africaine. La réunion du Comité a été également l'occasion de renouveler les instances dirigeantes du CAHOSCC. Ainsi, le Président Cyril RAMAPHOSA de la République Sud-africaine, Coordonnateur sortant du CAHOSCC, a passé le témoin à son homologue Kenyan, Son Excellence le Président Uhuru Kenyatta.

[Pour plus d'informations](#)

### Un plaidoyer en faveur de l'intégration du changement climatique dans les programmes d'enseignement en Afrique

En Afrique, l'enseignement sur le changement climatique est peu présent dans les programmes académiques. Pourtant, l'éducation est considérée comme l'une des principales armes qui pourront aider les populations à faire face aux défis climatiques.

Rendre plus présent le changement climatique dans les programmes d'enseignement en Afrique, c'est le plaidoyer que vient de lancer l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA), un consortium de plus de 1000 organisations de 48 pays africains. Dans une déclaration publiée à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, le 24 janvier, son directeur exécutif, Mithika Mwenda, a appelé les gouvernements africains à accélérer l'intégration du changement climatique dans leurs systèmes éducatifs.

*« C'est par l'éducation que l'article 6 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) vise à réduire l'impact du changement climatique en permettant à la société de faire partie de la solution pourrait être atteint. Pourtant, les actions visant à intégrer le changement climatique dans l'éducation progressent encore lentement »*, a déclaré le Dr. Mithika. Pour cette organisation dont la mission est de plaider en faveur d'une justice climatique et environnementale,



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

l'éducation est un agent essentiel qui pourrait aider la société à faire face à l'urgence climatique. En effet, l'éducation formelle et informelle, à tous les niveaux et types d'études, offre les moyens uniques par lesquels les sociétés africaines peuvent transférer les connaissances et les compétences de la génération actuelle d'experts et les connaissances autochtones nécessaires pour lutter efficacement contre le changement climatique.

En Afrique, le changement climatique reste très peu présent dans les programmes d'enseignement. Pendant que les pays comme l'Afrique du Sud ont acté l'enseignement des changements climatiques dans les universités, d'autres comme le Tchad, le Kenya, le Zimbabwe sont en train de finaliser le processus d'intégration de cette filière dans tous les niveaux d'enseignement.

Si l'engouement des gouvernements africains quant à l'intégration du changement climatique dans les programmes d'enseignement reste timide, certaines initiatives indépendantes à l'instar de celles portées par les universités consacrent un espace à cette discipline. En Afrique du Sud, l'Université de Stellenbosch a ouvert en fin d'année dernière, une école d'études climatiques. Au Kenya, PACJA a conclu un partenariat avec l'Université Kenyatta pour lancer l'école d'été de Nairobi sur la justice climatique. Après l'Université Kenyatta, la PACJA prévoit d'étendre le partenariat à d'autres universités du pays et du continent.

[Pour plus d'informations](#)

### Transition écologique : voici les cinq métiers qui recrutent

C'est un signal fort qui montre que les acteurs économiques s'emparent de plus en plus des risques liés au changement climatique. Alors que le métier de responsable du développement durable est l'un des 25 métiers le plus en croissance selon LinkedIn, le cabinet Birdeo vient de publier son Top 5 des métiers dits "à impact" qui seront les plus recherchés par les recruteurs en 2022.

Signe que les temps changent, le poste de responsable du développement durable fait partie des 25 métiers en croissance selon le classement LinkedIn. Positionné en treizième position, le ou la responsable développement durable pilote la stratégie et les actions de l'entreprise dans le domaine social et environnemental.

Les entreprises se transforment pour répondre à l'urgence climatique et à la quête de sens de leurs salariés. *"La RSE devient un sujet de performance et d'efficacité pour les entreprises"*, soulignait même le patron du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux l'année dernière. *"Une entreprise qui ne met pas la RSE au cœur de sa politique de ressources humaines attire peu ou pas de talents"*, poursuivait-il. Si certains métiers comme responsable des achats ou encore analyste financier doivent s'adapter pour mieux intégrer les enjeux sociaux et climatiques à leurs postes, d'autres dits "à impact" vont connaître une forte attention en 2022, prédit le cabinet Birdeo, spécialisé dans le développement durable et l'impact.

Il identifie cinq postes à impact les plus recherchés par les entreprises en 2022.

#### **MANAGER DÉCARBONATION**

Son rôle est de mettre son entreprise sur les rails de la neutralité carbone, notamment en participant à l'initiative Science Based Target qui permet de s'aligner sur une trajectoire de 1,5°C, comme le prévoit l'Accord de Paris. Une compétence qui nécessite de maîtriser le bilan carbone, du scope 1, correspondant aux émissions directes de l'entreprise, au scope 3, prenant en compte les émissions indirectes. *"Cette compétence est particulièrement recherchée dans les secteurs du transport, de la construction et des infrastructures"*, note Birdeo.

#### **CHARGÉ.E DE REPORTING PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE**

C'est une conséquence directe de la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) qui sera appliquée dans quelques années. Cette dernière doit pousser les entreprises à



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



communiquer les informations de durabilité en les mettant au même niveau que les informations financières. Pour se mettre en ordre de marche, Birdeo prédit que cette année les entreprises chercheront à recruter des chargés de reporting performance extra-financière ou ESG (environnementale, sociale et de gouvernance). Son rôle sera non seulement d'analyser les données mais surtout de les comprendre et de les utiliser.

### **MANAGER NUMÉRIQUE RESPONSABLE**

Alors que la pollution numérique est de plus en plus pointée du doigt, il devient urgent d'intégrer des considérables environnementales aux innovations technologiques. *"L'objectif du manager numérique responsable est d'être capable de mesurer cet impact afin de pouvoir définir une stratégie numérique plus neutre en carbone et vertueuse"*, écrit le cabinet spécialisé dans le développement durable citant notamment le choix du matériel. Une récente étude de l'Agence de la transition écologique évalue que la pollution numérique en France représente 2,5 % des émissions de CO2.

### **CHEF.FE DE PROJET BIODIVERSITÉ**

Si la prise de conscience de la crise climatique est aujourd'hui réelle, celle de la biodiversité lutte pour se hisser au même niveau. De plus en plus d'acteurs tentent pourtant d'intégrer la dégradation des écosystèmes ou les services rendus par la nature dans le milieu économique en développant des outils d'évaluation. Le chef de projet biodiversité aura pour mission de mesurer l'impact des activités des organisations sur la biodiversité.

### **ANALYSTE DATA ESG**

C'est un travail de longue haleine qui attend l'analyste Data ESG. Ce dernier doit maîtriser les enjeux liés aux données environnementales, sociales et de gouvernance. *"Il intervient plus particulièrement sur les données liées au carbone, climat et biodiversité dans une optique d'intégration dans l'analyse de la valeur globale de l'entreprise ou du projet d'investissement"*, note Birdeo. Il participe ainsi aux efforts de transparence sur la prise en compte des risques ESG, vis-à-vis notamment des parties prenantes.

[Pour plus d'informations](#)

### **La santé dans l'agenda environnemental mondial : un guide politique**

Bien que l'on prenne de plus en plus conscience de l'impact considérable des changements environnementaux mondiaux sur la santé - notamment la crise climatique, l'accélération de la perte de biodiversité et la saturation croissante des déchets plastiques et chimiques - il est plus facile de dire que de faire en sorte que les secteurs de la santé et de l'environnement agissent ensemble.

Près de 25 % des décès dans le monde sont attribués à des décisions économiques ayant une incidence sur l'environnement, mais les parties prenantes de la communauté de la santé ne sont généralement pas au courant - ou ne sont pas visibles - des discussions et des négociations sur les politiques environnementales mondiales. Il existe peu de capacités institutionnelles pour traiter les déterminants environnementaux des résultats et des inégalités en matière de santé. La première étape vers des politiques cohérentes et globales qui protègent à la fois les personnes et la planète consiste à établir ce lien. Ceci est le point de vue privilégié sur l'intégration de la santé dans l'agenda environnemental mondial. Il s'agit d'un guide technique sur le développement durable axé sur le lien entre la santé et l'environnement, écrit dans la perspective qu'un microphone dans les négociations est plus puissant qu'un mégaphone à ses marges. La gouvernance mondiale dépend du langage inscrit dans ses traités. Les politiques changent lorsque le langage change, que des termes sont ajoutés ou que des questions sont adoptées. Ce travail nécessite un engagement éclairé et des points d'entrée stratégiques dans les débats mondiaux et les organes décisionnels. Les traités environnementaux



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

ne contiennent généralement pas de dispositions sur la santé, ce qui est une fenêtre d'opportunité. En 2022, le monde devra faire face à :

- Une triple crise planétaire de dégradation de l'environnement sous forme de perte de biodiversité, de changement climatique et de pollution.
- Le poids sur la santé mondiale du "Triple milliard" de personnes qui n'ont pas accès aux soins de santé, qui ont besoin d'une protection renforcée contre les urgences sanitaires et qui sont en retard sur les indicateurs de santé et de bien-être.

Ces questions sont intrinsèquement liées mais restent juridiquement et institutionnellement distinctes. Il ne suffit pas d'inclure simplement des « considérations de santé » dans les décisions environnementales ou que le secteur de la santé assiste simplement à un événement politique. La communauté de la santé doit s'engager dans les processus environnementaux mondiaux et être appelée à les informer. Il y a une valeur importante et non réalisée dans les contributions des acteurs de la santé à la conduite et à la conclusion d'accords environnementaux mondiaux solides. La fusion entre la gouvernance mondiale de l'environnement et de la santé n'est pas seulement intuitive, elle est nécessaire. Les décisions prises dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) doivent être pertinentes pour la politique de santé et ne doivent pas concurrencer les objectifs de santé publique, avoir un impact négatif sur la santé ou aggraver les inégalités en matière de santé. L'élaboration de politiques environnementales judicieuses peut améliorer et accélérer les résultats positifs en matière de santé. Des opportunités concrètes existent pour amener des experts de la santé ayant des connaissances techniques et diverses dans des discussions ciblées sur les politiques environnementales. Ce guide dissèque les organes décisionnels, les enjeux et les cadres de mise en œuvre des principaux AME dans une optique de santé. Son objectif est de faciliter une compréhension commune et de jeter un pont entre les secteurs de la santé et de l'environnement dans l'élaboration des politiques mondiales sur le développement durable.

### Principales conclusions

L'opérationnalisation des objectifs intégrés santé-environnement dans les politiques mondiales et le travail national est un défi de longue date, mais les programmes qui se chevauchent et les stratégies synergiques ne sont pas hors de portée. Dans tous les accords et organisations des Nations Unies (ONU) sur l'environnement, il est important pour ceux qui sont au cœur du lien entre la santé et l'environnement de prendre en compte les éléments suivants :

- **La gouvernance environnementale est une gouvernance sanitaire** : Les agents environnementaux peuvent transformer l'empreinte de la santé et des systèmes de santé et modifier les résultats en matière de santé.
- **Parler le même langage** : Les professionnels de la santé doivent comprendre l'architecture des accords mondiaux sur l'environnement avant de pouvoir influencer sur la manière de les modifier et de les améliorer.
- **La science sanitaire et la politique environnementale doivent interagir** : Les données et les décisions doivent être liées plus clairement. L'interface science-politique de l'environnement a besoin de l'expérience factuelle du secteur de la santé, et la terminologie doit être harmonisée.
- **Les acteurs de la santé sont des acteurs experts** : La plupart des prises de décision ne se font pas lors des conférences annuelles. Les acteurs et les organisations de la santé devraient participer aux organes intersessions pertinents où les questions de fond sont discutées et classées par ordre de priorité, et l'expertise technique en santé est cruellement nécessaire.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .



- **La mise en œuvre nationale participe à la mise en œuvre mondiale** : Un traité mondial contraignant n'est efficace que si les pays en remplissent le mandat. Les données sur la santé sont un indicateur important pour surveiller l'efficacité des régimes environnementaux.
- **Les considérations de santé doivent éclairer la planification** : Les directives sur des questions telles que la qualité de l'air et de l'eau, l'alimentation et la pollution devraient être reflétées dans les évaluations environnementales et influencer les plans nationaux pour le changement climatique, la biodiversité et d'autres questions.

[Pour plus d'informations](#)

### Interface science-politique : Des avertissements aux solutions

Les "marques de fabrique" que sont "la crédibilité, la pertinence, la légitimité, la transparence, l'itérativité et l'inclusivité" (PNUE, 2020, p. 17) sont difficiles à atteindre tout en faisant face à des contraintes logistiques et financières. Les responsables politiques qui négocient une nouvelle IPS peuvent être tentés d'en négliger un au profit d'un autre, mais cela risque de compromettre l'efficacité à long terme de l'IPS. L'approche en trois volets de la conception d'une IPS peut guider les responsables politiques dans leurs efforts pour maximiser ces caractéristiques tout en veillant à impliquer les scientifiques et à intégrer une diversité de sources de connaissances (Kohler, 2020).

Premièrement, qui sont les experts qui composent les membres de l'IPS ? Au niveau mondial, il n'est pas surprenant que l'accent ait souvent été mis sur la diversité géographique des membres. De plus en plus, l'accent mis sur la représentation inclut également l'âge, le stade de la carrière, le sexe et l'affiliation institutionnelle. Lors de la création d'une nouvelle IPS, il est important de préciser si les experts siègent à titre individuel ou en tant que représentants des gouvernements, ou encore si les deux types de nomination sont nécessaires. En effet, cette double approche, tant au sein du GIEC que de l'IPBES, a facilité l'adhésion des gouvernements à leurs rapports.

Deuxièmement, quelles règles et processus institutionnels devraient régir le fonctionnement de l'IPS ? Ces règles pourraient porter non seulement sur les informations qui peuvent être prises en compte (c'est-à-dire qu'elles doivent être examinées par des pairs), mais aussi sur la manière dont les membres délibèrent et parviennent à un accord. Sur ce dernier point, certains IPS pourraient autoriser le vote en dernier recours, tandis que d'autres, comme le GIEC, s'appuient sur un consensus mot à mot sur les rapports. Lors de l'examen des propositions relatives à un nouveau groupe, il est essentiel de codifier les procédures relatives aux conflits d'intérêts pour les experts et de clarifier la manière dont les connaissances industrielles exclusives peuvent être prises en considération afin d'apaiser les craintes d'une influence indue des parties prenantes de l'industrie.

Troisièmement, quelles disciplines et quels modes de connaissance devraient inspirer les travaux de l'IPS ? Il est frappant de constater les différences entre les corpus de connaissances engagés dans les travaux du GIEC et de l'IPBES, les sciences sociales et les systèmes de connaissances autochtones et locales étant plus répandus dans le second. Ces choix influencent non seulement les personnes qui contribuent aux travaux de l'IPS, mais aussi les hypothèses qui façonnent l'ordre du jour de l'IPS. Lors de l'examen des propositions pour les futurs panels, des tensions pourraient apparaître entre les parties prenantes concernant l'inclusion des connaissances acquises sur le terrain et en laboratoire, ainsi que l'inclusion des sciences sociales et humaines critiques qui ont étudié les injustices et les iniquités qui persistent dans les systèmes alimentaires et la gouvernance des produits chimiques et des déchets.

Alors que les experts et les décideurs se penchent sur les IPS existants pour en concevoir de nouveaux, il y a beaucoup à apprendre en regardant au-delà du GIEC et de l'IPBES. Les défis urgents auxquels



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

nous sommes confrontés exigent des conseils rapides et efficaces sur les solutions. D'autres IPS, notamment ceux qui donnent des conseils sur l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution chimique et la désertification, ont une expérience précieuse en matière d'aide à la décision. Les IPS doivent créer des moyens permettant aux communautés scientifiques de ne pas se contenter de tirer la sonnette d'alarme, mais de collaborer avec les responsables politiques pour élaborer des solutions justes et durables.

[Pour plus d'informations](#)

### Selon une étude, à peine 15 % des régions côtières du monde sont écologiquement intactes

Seuls 15,5 % des régions côtières du monde restent écologiquement intactes, selon une nouvelle étude qui appelle à des mesures de conservation urgentes pour protéger ce qui reste et restaurer les sites dégradés. L'étude, menée par des chercheurs de l'université du Queensland, s'est appuyée sur des données satellitaires pour déterminer dans quelle mesure les activités humaines ont empiété sur les côtes du monde entier. Elle a révélé que jusqu'en 2013 - dernière année pour laquelle les données étaient disponibles - il ne restait que peu de côtes intactes, et que même des zones éloignées comme la région de Kimberley, en Australie occidentale, étaient touchées par la pêche et l'exploitation minière. La recherche, publiée dans la revue scientifique *Conservation Biology*, s'appuie sur des travaux antérieurs qui ont examiné les activités humaines dans les écosystèmes terrestres et marins. Les petites zones côtières qui n'ont pas été endommagées par des pressions telles que la pêche, l'agriculture, le développement urbain, l'exploitation minière et les routes se trouvaient principalement au Canada, suivi de la Russie, du Groenland, du Chili, de l'Australie et des États-Unis.

Très peu de zones intactes et souvent des niveaux élevés de dégradation ont été constatés dans les nations insulaires, dans une grande partie de l'Europe et dans des pays comme le Vietnam, l'Inde et Singapour. Les régions côtières contenant des herbiers marins, des savanes et des récifs coralliens présentaient les niveaux les plus élevés de pression humaine. Brooke Williams, auteur principal de l'étude et écologiste de la conservation à l'université du Queensland, a déclaré que, comme la plupart des habitants de la planète vivent dans des régions côtières, les pressions exercées sur ces écosystèmes peuvent prendre de nombreuses formes et se produire à la fois sur terre et en mer. "Notre article plaide vraiment en faveur de la restauration des régions côtières de toute urgence", a-t-elle déclaré. "Qu'une si faible proportion se situe dans le spectre supérieur de l'échelle d'intégrité est alarmant. Ce n'est pas une bonne nouvelle". La situation ne se serait certainement pas améliorée depuis 2013, a-t-elle ajouté. L'analyse côtière a été réalisée à l'aide de deux ensembles de données appelés l'empreinte humaine (qui examine les écosystèmes terrestres) et l'indice de pression humaine cumulative (qui examine les pressions exercées sur les environnements marins). Les pressions ont ensuite été cartographiées sur 50 km de part et d'autre du littoral. Selon M. Williams, les zones encore largement intactes sont souvent plus éloignées et donc plus difficiles d'accès. En Australie, le Great Australian Bight est resté relativement intact, mais M. Williams a fait remarquer qu'il avait été menacé par le développement ces dernières années. Le co-auteur James Watson, de l'Université du Queensland, a déclaré que l'éloignement ne garantissait pas que les littoraux resteraient intacts, soulignant que l'exploitation minière et surtout la pêche étaient les industries à l'origine du déclin environnemental dans ces endroits. Il a déclaré qu'il s'attendait à ce que Madagascar, la Namibie et le nord de l'Australie conservent tous de grandes zones de côtes intactes, mais que ce n'était pas toujours le cas. "Je suis choqué par l'omniprésence de la pêche. Elle est partout. Vous ne pouvez pas l'éviter", a-t-il déclaré.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Améliorer le renforcement des capacités grâce à une nouvelle boîte à outils

ONU Climat a lancé une nouvelle boîte à outils conçue pour aider les pays à mettre en œuvre des politiques et des mesures pour augmenter la résilience aux impacts climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Ces politiques et mesures sont cruciales pour permettre à la communauté internationale d'atteindre l'objectif central en matière de température, qui consiste à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale à un niveau aussi proche que possible de 1,5°C, et de s'adapter aux impacts inévitables des changements climatiques, qui comprennent des sécheresses, des inondations, des incendies et des tempêtes toujours plus fréquents et plus graves. La capacité d'action d'un pays se définit par des évaluations détaillées. Ce nouveau kit d'outils permettra aux responsables des pays en développement d'effectuer le travail d'évaluation de capacités des agences de développement et des experts internationaux, et permettra d'évaluer les lacunes et les besoins de leur pays en matière de capacité à répondre aux changements climatiques. Ensemble, les exemples concrets, les meilleures pratiques, les outils et les options politiques claires présentés par le kit d'outils peuvent aider les responsables à mettre en œuvre des plans d'action nationaux efficaces en matière de climat dans le cadre de l'Accord de Paris (Contributions Déterminées au niveau National, ou NDC) adaptés aux circonstances de leur pays, contribuant ainsi à atteindre les objectifs de l'accord.

La boîte à outils comprend des études de cas du Malawi, de l'Indonésie, des Fidji, de la Colombie, du Pakistan, de Trinité-et-Tobago, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Sri Lanka, qui présentent des méthodes permettant d'identifier et de combler les besoins et les lacunes en matière de capacités. Par exemple, un programme d'énergie durable à Fidji est mis en avant pour montrer l'importance et les possibilités créées par l'inclusion du genre dans la planification du programme. Le programme consiste à former des villageois d'un groupe d'îles isolées pour qu'ils deviennent des ingénieurs solaires, apprenant à installer et à entretenir des panneaux solaires pour les ménages de leur communauté. Ce programme est soutenu par un financement communautaire et géré par un comité solaire de cinq personnes, dont trois femmes, afin de garantir l'inclusion et l'autonomisation des femmes.

En Colombie, le *World Wildlife Fund Colombia* a mené un projet pour le compte du gouvernement afin d'évaluer la capacité des acteurs non étatiques et infranationaux à communiquer des données exactes, comparables et vérifiables requises pour le Rapport Biennal de Transparence dans le cadre de transparence renforcée de l'Accord de Paris. Le projet a révélé que seulement 60% des activités d'atténuation du changement climatique menées par le secteur privé et 52% de celles menées par les autorités municipales permettaient de communiquer des informations confirmables, ce qui souligne la nécessité de poursuivre le développement de l'infrastructure de communication des données dans le cadre du plan NDC de la Colombie.

Le gouvernement du Pakistan a commencé un examen des dépenses publiques et des institutions liées au climat (CPEIR) en 2012 avec le Programme des Nations unies pour le développement. Un CPEIR est un processus intensif de recherche et d'établissement de rapports visant à fournir un aperçu des dépenses publiques d'un pays liées au changement climatique, ainsi qu'à examiner les plans et politiques climatiques, les cadres institutionnels et l'architecture des finances publiques. Les principales conclusions sont que 6% du budget fédéral sont consacrés aux dépenses liées au changement climatique, dont la moitié pour les efforts d'atténuation. Ce rapport est une première tentative de fournir des données fiables sur les dépenses liées au climat afin d'aider les décideurs politiques dans leur processus de prise de décision.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

### À propos de la boîte à outils

Au sein de la CCNUCC, les ressources référencées proviennent du Comité de Paris sur le Renforcement des Capacités, de la Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones, du Comité permanent des finances, du Groupe consultatif d'experts et du Centre et réseau des technologies climatiques. D'autres organisations ont servi de ressources pour la boîte à outils, notamment l'Union internationale pour la conservation de la nature, UN CC:Learn, le Programme des Nations unies pour le développement, l'Institut de l'environnement de Stockholm, le Southeast Asian Fisheries Development Center, Better Evaluation, l'Institut international pour l'environnement et le développement, CARE International et FrameWork.

Sur la base de ces diverses études de cas et de l'expertise de ces organisations, le kit d'outils du CCP recommande finalement un cycle d'évaluation des capacités en cinq étapes : lancement, évaluation, analyse, développement et mise en œuvre, et suivi et évaluation.

Un document technique de la CCNUCC datant de 2019 a confirmé que tous les pays continuent de faire face à des obstacles institutionnels, techniques et financiers pour évaluer leurs lacunes et besoins en matière de capacités pour mettre en œuvre l'Accord de Paris. Ce document est une réponse à une recommandation de ce document technique de 2019 visant à fournir une boîte à outils pour aider les pays en développement dans ce processus.

[Pour plus d'informations](#)

### Le changement climatique a probablement commencé à étouffer les pêcheries du monde entier

Selon une nouvelle étude, d'ici 2080, environ 70% des océans de la planète pourraient suffoquer en raison d'un manque d'oxygène dû au changement climatique, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les écosystèmes marins du monde entier. Les nouveaux modèles révèlent que les profondeurs médianes des océans, qui abritent de nombreuses pêcheries dans le monde, perdent déjà de l'oxygène à un rythme anormal et ont franchi un seuil critique de perte d'oxygène en 2021. Les océans contiennent de l'oxygène dissous sous forme de gaz, et tout comme les animaux terrestres, les animaux aquatiques ont besoin de cet oxygène pour respirer. Mais à mesure que les océans se réchauffent en raison du changement climatique, leur eau peut contenir moins d'oxygène. Les scientifiques suivent depuis des années le déclin constant de l'oxygène dans les océans, mais la nouvelle étude fournit de nouvelles raisons pressantes de s'inquiéter au plus vite. Cette nouvelle étude est la première à utiliser des modèles climatiques pour prédire comment et quand la désoxygénation, qui est la réduction de la teneur en oxygène dissous dans l'eau, se produira dans tous les océans du monde en dehors de sa variabilité naturelle. L'étude révèle que la désoxygénation significative et potentiellement irréversible des profondeurs moyennes des océans, qui abritent une grande partie des espèces pêchées dans le monde, a commencé à se produire en 2021, affectant probablement les pêcheries du monde entier. Les nouveaux modèles prévoient que la désoxygénation devrait commencer à toucher toutes les zones de l'océan d'ici 2080. Les résultats ont été publiés dans la revue *Geophysical Research Letters* de l'AGU, qui publie des rapports à fort impact et de format court ayant des implications immédiates dans toutes les sciences de la Terre et de l'espace. Selon la nouvelle étude, les profondeurs moyennes de l'océan (de 200 à 1 000 mètres environ), appelées zones mésopélagiques, seront les premières zones à perdre des quantités importantes d'oxygène en raison du changement climatique. À l'échelle mondiale, la zone mésopélagique abrite de nombreuses espèces faisant l'objet d'une pêche commerciale, ce qui fait de cette nouvelle découverte un signe avant-coureur potentiel de difficultés économiques, de pénuries de fruits de mer et de perturbations environnementales. L'augmentation des températures entraîne un réchauffement des eaux qui



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

peuvent contenir moins d'oxygène dissous, ce qui réduit la circulation entre les couches de l'océan. La couche intermédiaire de l'océan est particulièrement vulnérable à la désoxygénation, car elle n'est pas enrichie en oxygène par l'atmosphère et la photosynthèse comme la couche supérieure, et c'est dans cette couche que se produit la plus grande décomposition des algues - un processus qui consomme de l'oxygène. "Cette zone est en fait très importante pour nous, car beaucoup de poissons commerciaux y vivent", explique Yuntao Zhou, océanographe à l'université Jiao Tong de Shanghai et principal auteur de l'étude. "La désoxygénation affecte également d'autres ressources marines, mais les pêcheries [sont] peut-être les plus liées à notre vie quotidienne." Les nouvelles conclusions sont profondément préoccupantes et ajoutent à l'urgence de s'engager de manière significative dans l'atténuation du changement climatique, déclare Matthew Long, océanographe au NCAR qui n'a pas participé à l'étude. "L'humanité est en train de modifier l'état métabolique du plus grand écosystème de la planète, avec des conséquences vraiment inconnues pour les écosystèmes marins", a-t-il déclaré. "Cela peut se manifester par des impacts significatifs sur la capacité de l'océan à soutenir d'importantes pêcheries". Les chercheurs ont identifié le début du processus de désoxygénation dans trois zones de profondeur océanique - peu profonde, moyenne et profonde - en modélisant le moment où la perte d'oxygène de l'eau dépasse les fluctuations naturelles des niveaux d'oxygène. L'étude a prédit le moment où la désoxygénation se produirait dans les bassins océaniques mondiaux en utilisant les données de deux simulations de modèles climatiques : l'une représentant un scénario de fortes émissions et l'autre un scénario de faibles émissions. Dans les deux simulations, la zone mésopélagique a perdu de l'oxygène au rythme le plus rapide et sur la plus grande surface des océans mondiaux, bien que le processus commence environ 20 ans plus tard dans le scénario de faibles émissions. Cela indique que la réduction des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre pourrait contribuer à retarder la dégradation des environnements marins mondiaux. Les chercheurs ont également constaté que les océans proches des pôles, comme le Pacifique Ouest et Nord et les océans du Sud, sont particulièrement vulnérables à la désoxygénation. Ils ne savent pas encore pourquoi, mais le réchauffement accéléré pourrait être le coupable. Selon M. Zhou, les zones tropicales connues pour leur faible taux d'oxygène dissous, appelées zones de minimum d'oxygène, semblent également s'étendre. "Les zones de minimum d'oxygène s'étendent en fait aux zones de haute latitude, tant au nord qu'au sud. C'est un aspect auquel nous devons prêter davantage attention", dit-elle. Même si le réchauffement climatique devait s'inverser, permettant aux concentrations d'oxygène dissous d'augmenter, "on ne sait pas si l'oxygène dissous reviendrait aux niveaux préindustriels."

[Pour plus d'informations](#)

### Selon une étude, les fonds d'adaptation au changement climatique n'ont pas atteint la moitié des pays "les plus vulnérables"

Selon une nouvelle étude, de nombreux pays d'Afrique et de pays en proie à des conflits armés ont du mal à accéder aux fonds mis en place pour les préparer au changement climatique. L'étude révèle que près de la moitié des pays les plus vulnérables au changement climatique, d'Haïti à l'Afghanistan, n'ont pas bénéficié de la première série de subventions du Fonds Vert pour le Climat (FVC) de l'ONU pour des projets d'adaptation. Les nations africaines ont été particulièrement touchées, puisque 13 des 30 États "les moins avancés" du continent n'ont pas reçu d'argent pour leurs projets. Le Fonds vert pour le Climat, le plus grand fonds de ce type, a été explicitement créé pour aider les régions du monde les plus exposées aux risques climatiques. Il a distribué plus de 5 milliards de dollars au cours de sa première vague entre 2015 et 2019, contribuant ainsi aux obligations plus larges des nations riches en matière de financement climatique. Le fonds indique que la valeur de son portefeuille de projets a à peu près doublé depuis la date butoir de la nouvelle étude en 2019 et que des "progrès énormes" ont été réalisés pour améliorer l'accès depuis lors. Cependant, certaines nations vulnérables n'ont



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

toujours pas reçu de soutien à l'adaptation et les experts expliquent à Carbon Brief que le manque de ressources, de données et d'infrastructures continue de restreindre l'accès.

L'idée que les pays "développés" doivent accorder un financement climatique aux nations "en développement" est inscrite dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Beaucoup y voient une question de justice climatique, fondée sur la responsabilité historique du réchauffement de la planète. L'engagement pris par les pays riches de verser collectivement 100 milliards de dollars par an au titre du financement du climat d'ici à 2020 était un élément essentiel de l'Accord de Paris, mais ils ne devraient pas atteindre cet objectif avant 2023.

Le Fonds mondial de lutte contre le changement climatique a été créé dans le cadre de la CCNUCC en tant qu'élément clé de cet effort. Il a pour mission de mobiliser des fonds pour réduire les émissions et s'adapter au réchauffement de la planète dans les pays en développement, en accordant une attention particulière aux pays à faible revenu et très vulnérables au climat. Les projets d'adaptation, tels que la plantation d'arbres pour empêcher l'expansion des déserts ou la construction de digues de protection contre les inondations, sont particulièrement importants pour les pays du Sud, qui ont tendance à être plus vulnérables aux impacts climatiques. Jusqu'à présent, l'adaptation a été gravement sous-financée.

Le FVC stipule que lors de l'allocation des fonds d'adaptation : "Le conseil d'administration tiendra compte des besoins urgents et immédiats des pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique." Il définit les pays "particulièrement vulnérables" comme "incluant les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les États africains", et vise à ce qu'au moins 50 % de ses fonds d'adaptation aillent à ces nations. Toutefois, si le Fonds mondial de lutte contre le changement climatique a mis en place des dispositions destinées à aider ces pays à réclamer leur part de financement, nombre d'entre elles ont été entravées par des processus complexes et un manque de capacités.

"Malheureusement, la plupart des pays vulnérables sur le plan climatique, des pays les moins avancés et des pays en développement ont eu un peu de mal à accéder à ces fonds", explique à Carbon Brief le Dr Emmanuel Tachie-Obeng, de l'Agence ghanéenne de protection de l'environnement et du Forum des pays vulnérables sur le plan climatique. Il s'agit d'une question clé soulevée par la nouvelle recherche, selon l'auteur principal de l'étude, le professeur Matthias Garschagen de l'Université Ludwig Maximilian de Munich. Il déclare à Carbon Brief : "Qu'arrive-t-il aux pays qui devraient être prioritaires mais qui n'ont pas les capacités nécessaires pour présenter les propositions et... faire aboutir ces projets ?" Dans leur étude, publiée dans *Global Environmental Change*, Garschagen et son co-auteur Deepal Doshi ont cherché à évaluer si le premier cycle de financement de l'adaptation du GCF avait atteint son objectif d'aider les nations les plus vulnérables. Les chercheurs ont examiné les 2,5 milliards de dollars de financement de l'adaptation fournis entre 2015 et 2019 à 84 des 154 pays pouvant bénéficier des fonds du GCF. Cela représente environ la moitié du total, le reste étant consacré à des projets de réduction des émissions, comme l'installation d'énergies renouvelables. Dans l'ensemble, l'étude révèle que 54 % des fonds d'adaptation de la première période d'allocation du GCF sont allés aux petites îles, aux PMA et aux pays africains. Cela signifie que, selon sa propre mesure, l'organisme a réussi à distribuer la moitié de son argent aux États vulnérables. Toutefois, il s'agit d'une manière relativement grossière de cibler l'argent, compte tenu de l'éventail des richesses et de la vulnérabilité de ces groupes, qui comprennent des pays à revenu intermédiaire supérieur, comme l'Afrique du Sud, ainsi que des pays à faible revenu, comme la Somalie. Garschagen et Doshi soulignent que l'absence d'une hiérarchisation plus détaillée des priorités constitue un problème avec l'approche



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



du GCF et tentent d'identifier les pays "les plus vulnérables" dans leur analyse. Les chercheurs ont analysé le niveau de vulnérabilité des pays bénéficiaires au changement climatique de manière plus granulaire, en utilisant des indices existants, et leur capacité institutionnelle en utilisant des données de la Banque mondiale. Ils ont ensuite classé les pays sur un spectre de vulnérabilité allant de très élevé à faible. En utilisant ce classement, ils ont constaté que 16 des 37 nations classées comme les plus vulnérables au changement climatique n'avaient pas reçu de financement de projet du GCF. Les chercheurs ont également constaté que la part des fonds d'adaptation était "étonnamment faible" pour certains groupes de pays. Notamment, 13 des 30 PMA d'Afrique n'ont reçu aucun financement de projet. L'article examine également les raisons pour lesquelles certains pays ont du mal à obtenir un soutien par le biais du GCF. Garschagen et Doshi notent que la faiblesse des "capacités institutionnelles et de l'aptitude bureaucratique" a rendu plus difficile pour beaucoup l'accès aux fonds, notamment par le biais de leurs propres institutions. Ils ont constaté que seuls 6 % des pays ayant réussi à obtenir des fonds par le biais de leurs institutions nationales, la plupart d'entre eux s'en remettant à des organismes internationaux tels que la Banque mondiale pour négocier le processus. Les experts régionaux expliquent à Carbon Brief que le manque de données, d'expertise et de ressources a été un obstacle à la navigation dans le système du GCF et au soutien des projets climatiques. "Le processus est long et extrêmement compliqué. De nombreux pays abandonnent en cours de route car il nécessite des investissements importants", explique Kulthoum Omari-Motsumi de l'Africa Adaptation Initiative. Samim Hoshmand, qui était le directeur du changement climatique en Afghanistan avant de fuir le pays l'année dernière, explique à Carbon Brief que l'accès au GCF peut être "douloureusement lent" pour des pays comme le sien : "Le GCF est un fonds compétitif... Il y a des pays comme le Tadjikistan, le Pakistan, l'Inde et bien d'autres qui sont stables, qui ont de la recherche, des organisations stables et de l'expertise. Ils peuvent très bien préparer une proposition." Si les règles du fonds existent pour éviter les mauvaises dépenses, Gaia Larsen, experte en financement climatique au World Resources Institute (WRI), explique à Carbon Brief qu'il s'agit d'un "équilibre difficile à trouver, car trop de règles lourdes peuvent signifier que l'argent ne parvient pas à ceux qui en ont le plus besoin". Les fonds de "préparation" du GCF, qui ont représenté 172 millions de dollars de financement supplémentaire au cours de la période évaluée par Garschagen et Doshi, sont censés aider les pays à surmonter ce problème en les préparant à naviguer dans le système. En effet, l'analyse a montré que seuls 5 % des pays éligibles ont reçu un financement sans avoir préalablement accédé à ces fonds. Alors que la plupart des nations "à très haute vulnérabilité" ont au moins reçu des fonds de préparation, l'Érythrée, la Somalie et le Yémen n'ont rien reçu du tout. Mais les auteurs affirment que le GCF et les autres grands fonds climatiques devraient aller au-delà de ce type de soutien pour s'assurer que les personnes vulnérables ne sont pas laissées pour compte. Ils soulignent qu'un processus d'approbation simplifié, qui a été mis à l'essai pour des projets à plus petite échelle, est un domaine qui devrait être étendu. Une analyse du WRI publiée l'année dernière a également soutenu une telle proposition, ainsi qu'un soutien accru à l'appropriation nationale des demandes de financement. Sreeja Jaiswal, économiste à la MS Swaminathan Research Foundation, explique à Carbon Brief que si le nouveau document est bienvenu, il met trop l'accent sur les faibles capacités institutionnelles des nations : "Les faibles capacités institutionnelles des PMA les empêchent-elles d'accéder aux financements ? Ou bien le manque d'accès au financement entraîne-t-il la faiblesse des capacités institutionnelles et renforce-t-il leur pauvreté ?".

Selon elle, cela permet également de "contourner l'éléphant dans la pièce", à savoir les exigences de cofinancement que le GCF impose aux bénéficiaires, qui, ajoute-t-elle, pourraient être supprimées pour les pays vulnérables. Depuis la fin de sa "mobilisation initiale des ressources" en 2019, le GCF a entamé sa "première reconstitution" et a continué à distribuer des subventions aux pays dans le besoin. Un porte-parole explique à Carbon Brief que le point de coupure de la nouvelle étude exclut une partie considérable du financement, étant donné que le total qu'il a distribué a à peu près doublé,



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

passant de 5,1 milliards de dollars à 10 milliards de dollars depuis lors. Sur ce montant, 3,8 milliards de dollars sont allés à des projets d'adaptation. Il indique également que "d'énormes progrès ont été accomplis pour améliorer l'accès des pays en développement au financement de l'adaptation", 108 pays ayant désormais reçu l'approbation pour au moins un projet d'adaptation, contre 84 dans cette analyse. Cinq PMA d'Afrique n'ont toujours pas reçu de fonds d'adaptation. M. Garschagen explique à Carbon Brief que le financement de l'adaptation sera probablement plus compétitif à l'avenir, à mesure que les impacts climatiques s'aggraveront, surtout si les pays les plus riches continuent à ne pas tenir leurs promesses. Le financement de la "préparation" et d'autres formes de soutien étant déjà en cours de déploiement, une mesure clé consistera à déterminer si ces mesures permettent effectivement à davantage de pays d'accéder directement aux fonds du GCF, ajoute-t-il. M. Garschagen ajoute : "Au cours du prochain cycle de mobilisation, nous devons vraiment faire attention à ce que le schéma de la première mobilisation persiste, car si c'est le cas, nous sommes maintenant sur une voie problématique."

[Pour plus d'informations](#)

## Le changement climatique nous fait déjà perdre 677 milliards d'heures de travail chaque année dans le monde

Le changement climatique affecte déjà des millions de personnes à travers le monde, mais son impact se ressent également sur l'économie. Une nouvelle étude montre qu'en moyenne chaque année, plus de 650 milliards d'heures de travail sont perdues en raison des fortes chaleurs et de l'humidité. Les pays d'Asie du Sud et d'Afrique tropicale sont les plus touchés, avec des pertes équivalentes à plus de 10% de leur PIB dans certains cas. Les impacts de la chaleur humide entraînent des pertes de productivité représentant plus de 10 % du PIB dans plusieurs pays d'Afrique tropicale. 677 milliards, c'est le nombre d'heures de travail perdues en moyenne chaque année en raison des fortes chaleurs et de l'humidité sur la période 2001-2020. Cela équivaut à environ 155 millions d'emplois à plein temps. Et cela représente 2 100 milliards de dollars de pertes par an. Ces chiffres, publiés mi-janvier dans la revue *Environmental Research Letters*, donnent le tournis et montrent surtout l'ampleur de l'impact du changement climatique qui touche d'ores et déjà le monde entier.

De précédentes estimations avaient été publiées en 2017 – année marquée par un été parmi les plus chauds depuis 1900 – dans la revue médicale *The Lancet*. Elles évaluaient à 153 milliards les heures de travail perdues en raison des vagues de chaleur dues au changement climatique.

Les régions les plus touchées se trouvent en Asie du Sud-Est. L'Inde représente ainsi près de la moitié des pertes totales mondiales, avec l'équivalent de 62 millions d'emplois perdus, et 7% de son PIB affecté. Certains pays côtiers et insulaires d'Asie du Sud-Est (par exemple le Cambodge) et le Pacifique occidental (par exemple le Tuvalu) ont perdu jusqu'à deux mois de travail par personne et par année en raison de la chaleur. *"Ces pertes annuelles sont comparables aux pertes de travail temporaires pendant les confinements liés au Covid-19, qui auraient causé l'équivalent d'environ 130 millions d'emplois à temps plein perdus au cours du premier trimestre de la pandémie"*, notent les chercheurs. *"Les impacts de la chaleur humide élevée que nous rapportons ici dépassent ou sont comparables à ceux causés par d'autres problèmes urgents de santé environnementale, tels que la pollution de l'air, qui en 2016 a causé 1,2 milliard de journées de travail perdues, ou le manque d'eau potable et d'assainissement, qui a entraîné environ 22 milliards de journées de travail perdues en 2015"*, ajoutent-ils. Les impacts de la chaleur humide entraînent des pertes de productivité



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

représentant plus 10 % du PIB dans plusieurs pays d'Afrique tropicale, tels que le Soudan et la Sierra Leone. Les pertes représentent environ 5% du PIB au Vietnam, Bangladesh ou encore en Indonésie, 1,3% du PIB en Chine, 0,5% du PIB aux États-Unis ou encore 0,1% du PIB en France, dans les secteurs des activités agricoles, forestières, de la pêche ou encore de la construction. D'ici 2100, ces chaleurs intenses devraient affecter le PIB mondial à hauteur de 4%, estiment les auteurs.

[Pour plus d'informations](#)

### Lancement d'une école pour accélérer la transition énergétique en Afrique

Pour soutenir la transition énergétique prévue par l'Agenda 2063 de l'Union africaine et l'atteindre de l'ODD7, un projet de formation se met en place en Afrique. Il est porté par 6 institutions, et sera axé sur le renforcement des capacités de la main-d'œuvre et la recherche appliquée. Un partenariat entre des institutions africaines et internationales va aboutir à l'ouverture d'une école africaine de la régulation (ASR). Il s'agit au total de 6 institutions, à savoir : l'Institut universitaire européen (IUE), l'Université du Cap (UCT), l'Institut universitaire panafricain des sciences de l'eau et de l'énergie (PAUWES), la Fondation Enel, la Rocky Mountain Institute (RMI), et Energy Nexus Network (TENN). D'après le communiqué produit à cet effet, l'objectif de ce partenariat est « *de partager les connaissances et d'encourager les initiatives en matière d'éducation, ainsi que la recherche appliquée et l'espace pour le dialogue politique, afin que les gouvernements, les régulateurs, les services publics et les autres parties prenantes puissent mieux réguler le secteur énergétique africain pour soutenir le développement socio-économique et la durabilité environnementale du continent* ».

La création de l'ASR se fera en deux phases. La première est dirigée la Florence School of Regulation (FSR), une école de l'IUE. Elle va consister principalement à la rédaction des programmes de formation. Pour qu'ils soient adaptés aux besoins de l'Afrique dans les domaines de l'énergie et du changement climatique, la FSR sera assistée par l'Université du Cap. Durant cette phase, il sera aussi arrêté un plan de financement viable pour une période de 5 ans.

La seconde phase verra le transfert de la gestion et des opérations de l'ASR à l'institution ou aux institutions identifiées sous une nouvelle gouvernance. Cela signifie que l'ASR aura officiellement son siège dans l'institution ou les institutions d'accueil en Afrique. Pour l'instant, les délais de mise en œuvre n'ont pas été révélés par les partenaires. A en croire ceux-ci, dès son ouverture, l'école fonctionnera comme un centre d'excellence. Elle contribuera largement à la transition énergétique prévue par l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD 7).

Alors que le démarrage du projet se met en place, il a déjà reçu le soutien de plusieurs organisations. Il s'agit notamment du Partenariat Afrique-Europe pour l'énergie, de la Fondation Afrique-Europe, Friends of Europe, Sustainable Energy for ALL et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, ainsi que les programmes d'assistance à la gestion du secteur de l'énergie (ESMAP) de la Banque mondiale.

[Pour plus d'informations](#)

### Méga éclairs: l'OMM valide deux nouveaux records

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a validé deux nouveaux records mondiaux de méga éclairs dans des zones coutumières de ces phénomènes d'Amérique du Nord et du Sud.

S'appuyant sur les technologies satellitaires les plus avancées, le Comité de l'OMM sur les extrêmes météorologiques et climatiques, qui tient le registre officiel des extrêmes à l'échelle du globe, des hémisphères et des régions a homologué les records suivants:



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

- Le 29 avril 2020, un éclair a couvert une distance horizontale de  $768 \pm 8$  km ( $477,2 \pm 5$  miles) au-dessus du sud des États-Unis, soit la plus grande longueur jamais enregistrée pour un seul éclair. Cela équivaut à la distance entre New York et Columbus Ohio aux États-Unis ou entre Londres et Hambourg.
- Le 18 juin 2020, au cours d'un orage au-dessus de l'Uruguay et du nord de l'Argentine, on a mesuré un éclair d'une durée de  $17,102 \pm 0,002$  seconde, soit la plus longue durée jamais relevée pour un seul éclair.

Le nouveau record de distance est supérieur de 60 kilomètres au précédent, détenu par un méga éclair de  $709 \pm 8$  km ( $440,6 \pm 5$  miles) observé dans le sud du Brésil le 31 octobre 2018. Tant pour l'ancien record que pour le nouveau, la longueur de l'éclair a été mesurée au moyen de la technique de la distance orthodromique maximale. Attribué à un éclair observé au nord de l'Argentine le 4 mars 2019, le précédent record de durée s'élevait à 16,73 secondes, soit 0,37 seconde de moins que le nouveau record. Ces conclusions ont été publiées dans le *Bulletin of the American Meteorological Society*.

« Ce sont là des records extraordinaires pour des éclairs pris isolément. Les extrêmes environnementaux donnent la mesure de la puissance de la nature, ainsi que des progrès scientifiques qui permettent d'en rendre compte. Des valeurs encore plus extrêmes existent probablement et nous pourrions sans doute les observer lorsque les techniques de détection des éclairs seront encore plus pointues», déclare le Professeur Randall Cervený, Rapporteur de l'OMM pour les extrêmes météorologiques et climatiques. «La foudre est un risque majeur et de nombreuses victimes sont à déplorer chaque année. Ces nouveaux records mettent en évidence les graves préoccupations de sécurité publique que suscitent les nuages électrisés qui produisent des éclairs pouvant parcourir des distances considérables», rappelle le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. Les nouveaux records ont été enregistrés dans les zones exposées aux systèmes convectifs de méso-échelle dont la dynamique est propice à l'apparition de méga éclairs exceptionnels, à savoir les Grandes Plaines en Amérique du Nord et le bassin de La Plata en Amérique du Sud. Ron Holle, spécialiste reconnu de la foudre et membre du Comité, précise que «ces éclairs d'une longueur et d'une durée considérables n'étaient pas des phénomènes isolés, mais se sont produits au cours d'orages actifs. Dès que l'on entend le tonnerre, il faut se mettre à l'abri de la foudre.» «Les seuls endroits sûrs sont les bâtiments en dur de dimension suffisante dotés d'une installation électrique et d'une tuyauterie, et pas une plage ou un arrêt de bus. On est également bien protégé à l'intérieur d'un véhicule entièrement fermé au toit métallique, mais pas sur un quad ou une moto. Si on dispose d'informations fiables indiquant que la foudre se trouve dans un rayon de 10 kilomètres, il faut s'abriter dans un bâtiment ou un véhicule protégé contre la foudre. Comme le montrent ces cas extrêmes, les éclairs peuvent parcourir de longues distances en quelques secondes et font partie de systèmes orageux de grande envergure, de sorte que la vigilance s'impose.» Les Archives mondiales de données relatives aux extrêmes météorologiques et climatiques relevant de l'OMM conservent les relevés officiels des extrêmes associés à diverses situations météorologiques observées à l'échelle du globe, des hémisphères et des régions. Les extrêmes en matière de température, de pression, de précipitations, de grêle, de vent et d'éclairs ainsi que deux types particuliers de tempêtes, les tornades et les cyclones tropicaux, y sont actuellement répertoriés.

[Pour plus d'informations](#)

### Report de la semaine du climat du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord 2022

La toute première Semaine du climat pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, MENACW 2022, a été reportée en raison des préoccupations sanitaires liées à la COVID-19. Initialement prévue du 28 février



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

au 3 mars à Dubaï, aux Émirats arabes unis, la récente recrudescence des cas du variant Omicron nécessite le report de la réunion en présentiel. Les nouvelles dates seront annoncées prochainement.

La Semaine MENACW 2022 est l'occasion pour les gouvernements, le secteur privé, les villes, les communautés autochtones, les jeunes et la société civile de s'engager dans un dialogue axé sur les solutions, de trouver un terrain d'entente et de collaborer à l'action climatique. La Semaine se donne pour objectif d'explorer la résilience face aux risques climatiques, la transition vers une économie à faibles émissions et la collaboration pour résoudre les défis urgents. La MENACW 2022 est également une opportunité clé pour faire avancer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et du Pacte de Glasgow pour le climat adoptés lors de la COP 26 de novembre et pour faire avancer la dynamique régionale jusqu'à la COP 27 en Égypte. L'inscription à MENACW 2022 reste ouverte jusqu'à l'événement. Les participants sont encouragés à s'inscrire le plus tôt possible pour rester informés en visitant le site d'inscription de MENACW 2022. La MENACW 2022 est organisée par le gouvernement des Émirats arabes unis et son Ministère des changements climatiques et de l'environnement (MOCCAE), l'Organisation mondiale de l'économie verte (WGEO) et l'Autorité de l'électricité et de l'eau de Dubaï (DEWA). L'événement est organisé en collaboration avec les principaux partenaires que sont les Nations unies pour le changement climatique, le Programme des Nations unies pour le développement, le Programme des Nations unies pour l'environnement et le Groupe de la Banque mondiale. Les partenaires basés dans la région MENA comprennent l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), la Banque islamique de développement (BIsD), le Secrétariat de la Ligue des États arabes (LEA) et la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (UNESCWA). La MENACW 2022 fait partie de la série des Semaines régionales sur le climat 2022, avec des réunions prévues en Amérique latine et aux Caraïbes (LACCW 2022), en Asie-Pacifique (APCW 2022) et en Afrique (ACW 2022). Plus de détails sur la série complète des Semaines régionales sur le climat seront bientôt disponibles.

[Pour plus d'informations](#)

## Le Forum économique mondial place le climat en tête dans son rapport sur les risques mondiaux 2022

Alors que le monde entre dans la troisième année de la pandémie de la COVID-19, la crise climatique reste la plus grande menace à long terme à laquelle l'humanité est confrontée, selon le rapport 2022 sur les risques mondiaux. Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête sur la perception des risques mondiaux menée par le Forum économique mondial en 2022 ont classé l'« échec des mesures climatiques » comme le risque numéro un dont l'impact pourrait être le plus grave au cours de la prochaine décennie. Les conditions météorologiques extrêmes dues aux changements climatiques sont considérées comme le deuxième risque le plus grave à court terme, la perte de biodiversité arrivant en troisième position. Le rapport, qui en est à sa 17<sup>e</sup> édition, encourage les gouvernements à sortir du cycle des rapports trimestriels et à élaborer des politiques qui façonnent l'agenda des années à venir. Il exhorte les dirigeants mondiaux à s'unir et à adopter une réponse multipartite coordonnée pour assurer la transition vers des économies nettes zéro. Peter Giger, Group Chief Risk Officer, Zurich Insurance Group, a déclaré : *Si l'on n'agit pas sur le changement climatique, le PIB mondial pourrait diminuer d'un sixième. Il n'est pas trop tard pour que les gouvernements et les entreprises agissent sur les risques auxquels ils sont confrontés et pour conduire une transition innovante, déterminée et inclusive qui protège les économies et les personnes.* Le rapport fait suite à certains développements positifs lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, la COP 26 à Glasgow en novembre dernier. Les gouvernements ont annoncé divers objectifs de réduction des émissions, tandis que l'accent a été mis sur des objectifs à plus court terme tels que la réduction de moitié des émissions d'ici à 2030 pour atteindre un niveau net nul d'ici à 2050. En outre, les gouvernements réunis à Glasgow ont convenu d'éliminer progressivement le charbon, le combustible fossile le plus polluant.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



Après six ans de discussions, le règlement de Paris, c'est-à-dire les lignes directrices relatives à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, a finalement été adopté à Glasgow. Il s'agit notamment d'un accord sur l'article 6, qui établit un cadre permettant aux pays d'échanger des crédits carbone par l'intermédiaire des Nations unies et donnera accès au marché à tous les pays qui souhaitent attirer des investissements verts par le biais du marché mondial du carbone. Toutefois, malgré l'optimisme suscité par les nouveaux engagements pris lors de la COP 26 et à l'approche de celle-ci, les plans actuels restent en deçà de l'objectif fixé par l'accord de Paris, à savoir limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Au lieu de cela, ils orientent le monde vers un réchauffement de 2,4°C, même les scénarios les plus optimistes n'atteignant que 1,8°C. Il incombe désormais aux gouvernements de présenter des plans climatiques plus ambitieux et de prendre des mesures immédiates, tangibles et efficaces pour atteindre les objectifs climatiques. L'introduction de moteurs économiques, tels que des mécanismes permettant d'établir un prix du carbone efficace, constituera une étape importante pour les entreprises.

[Pour plus d'informations](#)

## L'UNESCO demande aux Etats d'inscrire l'éducation à l'océan dans les programmes scolaires d'ici 2025

Le One Ocean Summit se déroule à Brest, en France, du 9 au 11 février 2022, dans le but de mobiliser la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures concrètes pour préserver et soutenir un océan sain et durable. « La communauté internationale doit faire de l'éducation l'un des piliers de son action en faveur de l'océan. Car si nous voulons mieux le protéger, nous devons mieux l'enseigner », a déclaré Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, l'agence des Nations unies qui dirige la Décennie des sciences océaniques au service du développement durable, de 2021 à 2030. Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'UNESCO a dévoilé un référentiel commun de contenus pédagogiques à destination des décideurs politiques et des concepteurs de programmes. Il leur donne toutes les clefs pour intégrer l'éducation à l'océan à chaque niveau de la chaîne éducative : de la rédaction des programmes scolaires nationaux jusqu'à la préparation des leçons par les enseignants. « Grâce à cette boîte à outils, tous les Etats sont sur le même pied d'égalité pour placer rapidement l'océan au cœur des enseignements et accroître les connaissances des élèves dans ce domaine afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et engagés », a expliqué Stefania Giannini, Directrice générale adjointe de l'UNESCO en charge de l'éducation. Ces nouveaux outils éducatifs fournis par l'UNESCO, avec le soutien d'AXA et de nombreux autres partenaires et experts, sont fondés sur la conviction qu'il faut changer la façon dont la société interagit avec l'océan pour parvenir à un modèle plus durable. Dans ce référentiel, l'UNESCO a tenu à mettre en valeur les bonnes pratiques de ses Etats membres qui travaillent déjà sur l'éducation océanique, à l'image du Brésil, du Canada, du Costa Rica, du Kenya, du Portugal et de la Suède. Sous la forme d'étude de cas, l'Organisation présente les principaux résultats obtenus par ces pays, ainsi que les opportunités et les défis à relever pour inclure de manière structurée la connaissance de l'océan dans les programmes d'études. Pour l'UNESCO, l'éducation à l'océan doit se traduire non seulement par la transmission des connaissances scientifiques et des enjeux contemporains, mais aussi par la promotion des savoir-faire et des connaissances traditionnelles, à l'image de ceux que protège la Convention de 2001 sur le patrimoine culturel immatériel qui promeut par exemple des techniques de pêche ancestrales.

A l'occasion du One Ocean Summit, l'UNESCO a également annoncé qu'au moins 80% des fonds marins seront cartographiés d'ici 2030, contre 20% actuellement, avec l'appui de ses Etats membres et du secteur privé. « Comment réussir à protéger l'océan quand on le méconnaît autant ? Seuls 20% des fonds-marins sont cartographiés. Nous devons aller plus loin et mobiliser la communauté internationale pour qu'au moins 80% des fonds marins soient cartographiés d'ici 2030 », a dit Audrey Azoulay. Connaître la profondeur et les reliefs des fonds marins est essentiel pour comprendre



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



l'emplacement des failles océaniques, le fonctionnement des courants océaniques et des marées, comme celui du transport des sédiments. Ces données contribuent à protéger les populations en anticipant les risques sismiques et les tsunamis, à recenser les sites naturels qu'il convient de sauvegarder, à identifier les ressources halieutiques pour une exploitation durable, à planifier la construction des infrastructures en mer, ou encore à réagir efficacement aux catastrophes à l'image des marées noires, des accidents aériens ou des naufrages. Elles ont aussi un rôle majeur pour évaluer les effets futurs du dérèglement climatique, qu'il s'agisse des augmentations de température ou de l'élévation du niveau de la mer. En 2017, l'UNESCO et la Nippon Foundation, la plus grande fondation privée du Japon, ont uni leurs forces pour lancer le programme « Seabed 2030 ». Il coordonne depuis le déploiement des sonars et rassemble toutes les données recueillies. Ce programme a notamment permis de convaincre de nombreux Etats de partager les données en leur possession portant sur les fonds marins proches de leurs côtes. Les premiers résultats de ce programme sont tangibles : il y a 5 ans, au moment du lancement de Seabed 2030, seuls 6% des fonds marins étaient cartographiés selon les standards modernes, nous en sommes aujourd'hui à 20%. Il est d'autant plus possible d'accélérer la cartographie des fonds marins que des innovations récentes ont amélioré l'efficacité des outils technologiques. Si les sonars sont utilisés depuis les années 1960 pour balayer les fonds marins, ceux-ci sont désormais multifaisceaux, c'est-à-dire qu'ils peuvent mesurer la hauteur d'eau en plusieurs points et dans plusieurs directions à la fois, ce qui représente un formidable gain de temps. Surtout, alors qu'ils étaient jusqu'à présent fixés sur des navires avec équipage, les scientifiques sont désormais en capacité de les piloter à distance sur des navires autonomes – sur le même principe que les drones aériens. Cette solution ouvre la possibilité de cartographier les fonds bien au-delà des routes habituelles de navigation. Elle a aussi l'avantage d'être plus abordable sur un plan financier.

A l'occasion du One Ocean Summit, Audrey Azoulay appelle à amplifier la dynamique, par la mobilisation des 150 Etats membres de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO mais aussi du secteur privé. Les experts de la COI ont d'ores et déjà évalué les moyens qui sont nécessaires à l'atteinte de cet objectif d'au moins 80% à horizon 2030.

Ils reposent sur trois axes :

- La mobilisation d'une flotte de 50 navires spécialement dédiée à la cartographie des fonds marins.
- L'intensification du recours au sonar sur navire autonome.
- La transmission par les gouvernements et par les entreprises des données cartographiques qu'ils ont déjà en main mais qu'ils conservent archivées.
- 

Selon les experts de la COI, le besoin total de financement pour ce projet est de 5 milliards de dollars, soit une moyenne de 625 millions de dollars par an d'ici 2030. « Nous allons mettre en place d'ici 2023 un outil de suivi mondial, qui permettra de rendre compte chaque année des progrès de la cartographie et d'identifier où se trouvent les lacunes restantes. Cette carte mondiale des fonds marins sera l'un des héritages de la Décennie des océans des Nations Unies », a expliqué Vladimir Ryabinin, Directeur général adjoint de l'UNESCO en charge de la COI.

[Pour plus d'informations](#)

## La nature peut aider à résoudre les crises, moyennant des investissements : rapport conjoint

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié un rapport sur "l'état des finances pour la nature", qui révèle un déficit d'investissement de 165 milliards de dollars par an de la part des pays du G20 pour des solutions basées sur la nature, afin d'atteindre les objectifs mondiaux actuellement convenus d'ici 2050. Les lacunes en matière de financement de la biodiversité et du climat sont soulignées dans le projet de cadre mondial pour la biodiversité post-2020 et dans le Pacte de Glasgow pour le climat de 2021. Les solutions basées sur la nature (NbS) font référence à une série d'actions qui s'appuient sur l'investissement dans la nature pour résoudre les défis sociétaux. Il peut



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

s'agir, par exemple, d'améliorer la séquestration du carbone sur les terres agricoles et les tourbières, de restaurer les mangroves pour se défendre contre les inondations et de protéger la biodiversité mondiale par la conservation des forêts et des autres terres.

Publié le 26 janvier 2022, le rapport intitulé "The State of Finance for Nature in the G20 Leading by example to close the investment gap" a été dirigé par le PNUE, le Forum économique mondial et l'initiative Economics of Land Degradation (ELD). Les auteurs écrivent que dans le contexte des dernières conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires de 2021, le rôle de l'investissement dans les Nbs "est clair : il s'attaque à ces crises interdépendantes." Lors de la 15e réunion de la Conférence des parties (COP 15) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui se tiendra prochainement, les gouvernements devraient adopter un cadre mondial pour la biodiversité post-2020, contenant plusieurs objectifs. Dans sa version actuelle, l'objectif 19 appelle à "augmenter les ressources financières de toutes les sources à au moins 200 milliards de dollars par an ... pour répondre aux besoins de mise en œuvre, à la hauteur de l'ambition des objectifs et des cibles du cadre." Lors de la conférence de Glasgow sur le changement climatique (COP 26 de la CCNUCC) en novembre 2021, les gouvernements ont adopté le pacte climatique de Glasgow. Il note la nécessité d'augmenter considérablement le soutien aux pays en développement parties, "au-delà de 100 milliards USD par an." Pour atteindre tous les objectifs convenus en matière de biodiversité, de climat et de restauration des terres d'ici 2050, l'investissement annuel des pays du G20 dans les solutions fondées sur la nature doit augmenter d'au moins 140 % - soit 165 milliards USD supplémentaires par an. Les auteurs suggèrent que ce montant soit réparti entre quatre catégories de solutions fondées sur la nature : la foresterie, la sylvopasture, la restauration des mangroves et la restauration des tourbières. Le rapport constate également que Les arguments commerciaux et d'investissement en faveur de la nature doivent être renforcés. Les pays du G20 doivent saisir les occasions d'accroître les investissements dans les pays non membres du G20, qui peuvent souvent être plus rentables et plus efficaces que les investissements internes dans des solutions similaires fondées sur la nature. Par exemple, "le coût moyen de la conversion des terres d'autres utilisations à des solutions fondées sur la nature dans les pays du G20 est de 2 600 USD/hectare, alors que le même coût n'est que de 2 100 USD/hectare pour les régions hors G20", selon Nina Bisom, ELD ; et Les pays développés devraient lier "la nature et les conditions climatiques" aux mesures de relance budgétaire.

[Pour plus d'informations](#)

## Énergie citoyenne : une ambition politique forte, qui exigera des moyens supplémentaires

Les projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale (également appelés projets « citoyens ») se fondent sur une implication forte des citoyens et des collectivités locales dans la gouvernance et le financement des projets sur leur territoire. Ils constituent à ce titre un véritable levier d'appropriation locale de la transition énergétique. En se fondant sur les travaux d'un groupe de travail coordonné par le ministère de la Transition écologique, l'ADEME et l'Iddri en 2021, la ministre a présenté en novembre 2021 dix mesures en faveur des énergies renouvelables citoyennes. Le gouvernement souhaite notamment développer 1 000 nouveaux projets d'ici 2028, ce qui reviendrait à multiplier par au moins 5 leur développement dès cette année, tout en maintenant le niveau d'aides publiques dédiées a priori inchangé. Comment atteindre cet objectif ? Et quels défis pour la suite ? Tout en représentant une « niche » au regard de l'ensemble des projets d'énergies renouvelables développés, les projets à gouvernance locale font l'objet d'une attention politique croissante, au regard de leur effets sur l'appropriation locale et l'acceptation des projets, mais également de la maximisation des retombées économiques locales. Autant d'enjeux essentiels dans un contexte politique français marqué par l'émergence de mouvements d'opposition locale et d'une forte polarisation politique de la question des énergies renouvelables. Cette reconnaissance de l'énergie citoyenne s'est tout d'abord



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

matérialisée au travers de la directive européenne pour les énergies renouvelables de 2018, qui appelait les États membres à promouvoir les « communautés d'énergies renouvelables » et à se doter d'un cadre réglementaire favorable en la matière. Reconnaissance désormais également confirmée au niveau national, au travers de ce premier plan d'action, avec un premier fait notable : les projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale n'avaient jamais fait l'objet d'un objectif national jusque-là. L'objectif proposé par le groupe de travail et repris par le gouvernement constitue à ce titre un signal politique fort et novateur. Et ce d'autant qu'il devrait également se matérialiser par une feuille de route stratégique dans la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), conformément à l'article 23 de la loi Climat et Résilience de 2021. Cet objectif surprend également par son ambition : selon le réseau des projets citoyens Énergie partagée, environ 260 projets ont été initiés au cours des 10 dernières années, pour une puissance électrique installée de 540 MW (soit moins de 1 % du total). Afin d'atteindre l'objectif fixé, il faudrait désormais développer 140 projets par an, une trajectoire de massification sans précédent, et qui n'est pas sans soulever des interrogations quant aux moyens déployés pour y arriver. Jugé trop ambitieux au regard de la dynamique historique par certains, cet objectif reste pourtant bien inférieur à ce qui peut être observé en Allemagne, où 40 % des capacités d'électricité renouvelable sont en possession des citoyens et agriculteurs. Partant de l'analyse des freins élaborée par le groupe de travail national, les 10 mesures en faveur des énergies renouvelables citoyennes ciblent des leviers d'action diversifiés, qui vont de la définition de l'objectif national et sa déclinaison dans la future PPE à l'amélioration des dispositifs de soutien aux projets, en passant par l'accompagnement local et la sensibilisation du grand public. Les orientations retenues n'ont cependant pas permis de définir de façon précise l'ensemble des outils et mesures qui devraient être mis en place à l'avenir, en mesurant pleinement les implications du changement d'échelle requis pour atteindre l'objectif de 1 000 nouveaux projets en 2028. Trois enjeux peuvent être soulignés. Sans grande surprise, l'adéquation des dispositifs de soutien reste l'enjeu principal pour atteindre cette massification. Le plan d'action énonce la volonté générale « d'encourager les projets à gouvernance locale dans les dispositifs nationaux de soutien public ». Plusieurs points de vigilance demandent à cet égard une attention particulière dans le contexte actuel :

- Il faudra être particulièrement attentif au retour d'expérience de la réforme du « bonus participatif » dans les appels d'offres nationaux d'énergies renouvelables électriques, qui connaît désormais des critères nettement plus exigeants, sans pour autant lever les obstacles qui limitent la participation des projets locaux aux appels d'offres.
- L'interdiction du cumul entre aides nationales (tarifs d'achats notamment) et régionales : il s'agit d'un coup dur pour de nombreux projets locaux en émergence, mais également pour les régions, pionnières de longue date dans le soutien aux projets à gouvernance locale. Cette règle de non-cumul ne représente pas une fatalité, et il conviendrait de définir de nouvelles solutions de compromis avec les parties prenantes concernées.
- Un enjeu spécifique autour de la définition de dispositifs de soutien pour les projets à gouvernance locale de gaz et de chaleur renouvelable, qui devraient faire l'objet d'un travail d'approfondissement dans l'année 2022.

De façon générale, on peut ainsi s'interroger sur la volonté de multiplier par au moins 5 le développement des projets à gouvernance locale dès cette année, tout en maintenant le niveau d'aides publiques dédiées a priori inchangé (voire en baisse en considérant les deux premiers enjeux identifiés). La précision des critères réglementaires permettant d'accéder au statut de « communauté d'énergie renouvelable » (CER) constitue un deuxième enjeu important, étant donné que de futurs dispositifs d'aide pourraient être directement dédiés à ces CER. Les travaux du groupe de travail national ont permis de préciser de nombreux points de vigilance. Avec un enjeu fort : se doter d'une



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

définition suffisamment exigeante et restrictive pour garantir que seuls les projets à gouvernance locale y sont éligibles, tout en évitant de produire une « usine à gaz » qui finit par être bien trop complexe pour être utile aux porteurs de projets. C'est tout l'enjeu de la finalisation du décret d'application correspondant, actuellement en consultation au Conseil supérieur de l'énergie. Si les 10 mesures annoncées par la ministre fournissent un signal clair en ce qui concerne l'ambition politique, beaucoup reste à faire pour matérialiser cette volonté sur le terrain. Ce sera donc tout l'enjeu de la poursuite des travaux en 2022, visant à définir une feuille de route stratégique et à préciser la portée opérationnelle des différentes mesures.

[Pour plus d'informations](#)

## Les nouvelles du climat au niveau national

### Disparition de nombreuses colonies d'abeilles au Maroc : l'ONSSA enquête

La disparition des abeilles des ruchers est un phénomène récent qui concerne certaines zones à des degrés divers. L'ONSSA exclut l'hypothèse d'une maladie affectant les abeilles.

Après le constat de la disparition de colonies d'abeilles chez des éleveurs de certaines régions au Maroc, les services vétérinaires régionaux de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) ont mené des enquêtes de terrain, en collaboration avec des représentants de la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture. L'objectif est de déterminer l'ampleur de ce phénomène sans précédent et d'identifier les facteurs à l'origine de son émergence, indique un communiqué de l'ONSSA. Les résultats préliminaires des visites de terrain effectuées par les équipes des services vétérinaires régionaux, auprès d'environ 23.000 ruches dans diverses préfectures et régions, ont conclu que la disparition des abeilles des ruchers est un phénomène nouveau qui inclut certaines zones à des degrés divers. Les résultats des analyses de laboratoire menées sur les ruches et le couvain ont exclu qu'une maladie affectant les abeilles soit à l'origine de ce phénomène, poursuit la même source. Les services de l'ONSSA poursuivent les enquêtes et les études de terrain nécessaires, en coordination avec les différentes parties prenantes, afin de cerner les facteurs à l'origine de ce phénomène, indique l'office. Observé dans d'autres pays d'Europe, d'Amérique et d'Afrique, ce phénomène, également appelé « effondrement des ruches », est lié à de multiples facteurs ; notamment les conditions climatiques tel le manque de précipitations, l'absence de pâturages, ainsi que d'autres conditions liées à l'état sanitaire des ruchers et aux moyens de prévention utilisés.

[Pour plus d'informations](#)

### De Milan à Glasgow, de jeunes Marocains s'engagent à lutter contre le changement climatique

Une nouvelle façon de recycler de grandes quantités de marc de café ; une plateforme mettant en relation de jeunes militants africains ; une technologie permettant de produire de l'électricité à partir des vagues de l'océan ou de recycler le plastique. Une nouvelle méthode de construction économe en énergie ; une application innovante de covoiturage. Derrière toutes ces initiatives, on trouve les jeunes hommes et femmes présentés dans "De Milan à Glasgow : Les jeunes leaders marocains sous les projecteurs", une nouvelle campagne lancée par l'équipe des Nations Unies au Maroc pour donner aux jeunes les moyens d'agir en faveur du climat et de réduire les émissions de carbone nocives qui réchauffent dangereusement la planète. Pour la coordinatrice résidente des Nations unies au Maroc, Sylvia Lopez-Ekra, cette nouvelle campagne est un "pari sur l'importance de s'associer à la jeunesse



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

marocaine investie dans les questions climatiques." L'une des militantes présentées est Manal Bidar, une jeune femme de 18 ans de la ville d'Agadir, qui pense que "ce sont les jeunes qui peuvent faire pencher la balance du bon côté dans la lutte contre le changement climatique." Elle s'est engagée pour la première fois dans une action en faveur du climat et de l'environnement à 13 ans, lorsqu'elle a rejoint un groupe d'amis d'un club local pour nettoyer une plage. Elle est désormais ambassadrice de l'African Youth Climate Hub, une plateforme qui rassemble des militants du continent, et conseillère du Global Center on Adaptation (GCA), un organisme international à but non lucratif qui se consacre à la promotion de la résilience climatique dans le monde. Comme Mme Bidar, Hasnae Bakhchouch, une étudiante de 22 ans originaire de Rabat, prend des mesures pour lutter contre l'impact du changement climatique. "Avec ses effets néfastes sur la biodiversité et la santé des êtres vivants, le changement climatique met en péril les sociétés et peut provoquer des conflits pour l'accès aux ressources naturelles", dit-elle. Mme Bakhchouch a été coordinatrice nationale de la délégation de la jeunesse marocaine à la Conférence des jeunes sur le climat organisée par l'ONU en septembre 2021 à Milan, en Italie. Elle explique que l'objectif était de rédiger des recommandations pour la 26e conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26), qui s'est tenue à Glasgow, en Écosse, quelques mois plus tard. La conférence s'est terminée par un accord de "compromis", qui, selon le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, n'était tout simplement "pas suffisant". À l'époque, le chef de l'ONU a encouragé les jeunes et tous ceux qui mènent la charge à continuer de se battre. "Nous sommes dans le combat de notre vie, et ce combat doit être gagné", a-t-il déclaré.

Un jour, alors qu'il dégustait une tasse de café, Hamza Laalej, un étudiant marocain de 23 ans originaire de Meknès, s'est demandé s'il existait un moyen de recycler la grande quantité de marc de café qui finit chaque jour dans les poubelles. Quelques mois plus tard, M. Laalej a réussi à transformer son idée en une entreprise verte viable, dont l'un des principaux produits est une brique écologique fabriquée avec un mélange de marc de café et d'argile ordinaire. "Inspirée de la tradition artisanale marocaine, la production de ces briques repose sur l'utilisation [moindre] du chauffage, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre", explique-t-il. Depuis, il s'est associé à une jeune Marocaine de 23 ans, Nour El Houda Ben Khoudja, pour lancer une entreprise spécialisée dans la collecte, le tri et la transformation du marc de café en matériaux de construction et en produits de décoration. "Il n'est pas nécessaire d'attendre le moment idéal pour lancer [une entreprise verte]. Ce sont les obstacles que vous rencontrez en cours de route qui font de la création d'entreprise une aventure inspirante et fructueuse", dit-il.

Lors d'une table ronde organisée en novembre dernier, à l'occasion du lancement de cette campagne des Nations unies, d'autres jeunes ont présenté leurs projets de start-up verte. Oussama Nour et Mohamed Taha El Ouaryachi, par exemple, ont présenté WAVEBEAT, une entreprise qui vise à produire de l'électricité à partir des vagues de l'océan.

Selon le coordinateur résident de l'ONU, "grâce à sa politique climatique de ces dernières années, le Maroc est devenu un leader clé des initiatives pour l'action climatique." Grâce à un programme ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à des stratégies de préservation des ressources naturelles, le Maroc entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 45,5 % d'ici 2030 et atteindre une part de 52 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique la même année. Le pays est actuellement l'une des rares nations à avoir une contribution déterminée au niveau national (CDN) conforme à l'objectif mondial de 1,5°C.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Nizar Baraka souligne le potentiel de dessalement du Maroc

Avec un long littoral et un approvisionnement domestique croissant en énergie verte, le Maroc a tous les avantages pour exploiter le dessalement afin de relever certains de ses défis futurs les plus pressants.

Rabat - Le ministre de l'équipement et de l'eau, Nizar Baraka, a annoncé deux nouvelles stations de dessalement marocaines alors qu'il exposait le potentiel de dessalement du Maroc. Le Maroc lance de nouvelles usines de dessalement à Laayoune et à Sidi Ifni pour tirer parti des "grands atouts" dont dispose le pays en matière de dessalement, a déclaré M. Baraka aux médias d'État marocains. Avec deux longues côtes et un arsenal croissant de solutions d'énergie verte, l'investissement marocain dans la technologie de dessalement est une évidence selon le ministre Baraka. L'investissement du Maroc dans l'énergie verte au cours des dernières décennies devrait permettre au pays d'exploiter des usines de dessalement à un coût compétitif pour produire l'eau potable dont il a tant besoin. M. Baraka a souligné que les prochaines usines de dessalement de Dakhla tireront parti des parcs éoliens locaux pour produire de l'eau potable et de l'eau pour l'agriculture sans avoir à puiser dans des sources d'eau souterraines non durables. Alors que le changement climatique menace les réserves d'eau dont dépendent les citoyens et les agriculteurs marocains, le dessalement est de plus en plus considéré comme une solution potentielle pour produire de l'eau potable à partir de l'eau de mer. Le dessalement utilise l'osmose inverse ou le chauffage pour transformer l'eau de mer en eau potable. Ces dernières années, la technologie s'est répandue dans le monde entier, car les coûts baissent et les solutions à certains problèmes de déchets et d'utilisation de l'énergie sont de plus en plus abordées. Le dessalement présente deux inconvénients, à savoir son déchet, la "saumure", une eau usée trop salée qui risque de perturber la vie marine, et la consommation d'énergie nécessaire pour convertir l'eau de mer. La plupart des scientifiques considèrent la question de la saumure comme une opportunité possible, comme un moyen de récolter le sel de l'océan, tandis que l'énergie verte est considérée comme un moyen de faire fonctionner les usines de dessalement de manière durable.

[Pour plus d'informations](#)

## La crise des ressources naturelles en tête des risques auxquels le Maroc est confronté

Les experts identifient les risques environnementaux comme le principal défi auquel est confronté le Maroc dans le monde post-pandémique.

Rabat - La crise des ressources naturelles résultant de la surexploitation ou de la mauvaise gestion des ressources naturelles finies est le premier défi auquel le Maroc sera probablement confronté dans le monde post-pandémique, selon un récent rapport de la Banque mondiale. Intitulé "The Global Risk Report 2022", le document identifie les crises liées aux ressources naturelles et les événements climatiques extrêmes parmi les cinq principaux risques mondiaux auxquels le Maroc est confronté. Reflétant une tendance mondiale, les risques environnementaux et sociaux deviendront centraux dans l'élaboration des politiques au cours des dix prochaines années, selon le rapport. Les données incluses dans le rapport sont basées sur une enquête mondiale sur la perception des risques comprenant les idées et les opinions de près de 1000 experts et leaders mondiaux. 31,1 % des experts ont indiqué que les phénomènes météorologiques extrêmes constituent le principal risque auquel le monde sera confronté au cours des deux prochaines années. Les phénomènes météorologiques extrêmes sont des événements naturels indésirables qui entraînent la mort et la destruction de biens, de moyens de subsistance et d'écosystèmes. Les gouvernements et les entreprises ne parvenant pas à atteindre les objectifs d'atténuation du changement climatique et donc à préserver les écosystèmes, 42,1 % des experts interrogés ont désigné l'"échec de l'action climatique" comme le principal risque mondial pour les cinq à dix ans à venir. Les experts cités dans le rapport soulignent que "l'érosion de la cohésion



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



sociale" se classe au quatrième rang des risques les plus critiques, avec le potentiel d'affecter 31 pays, dont la France et l'Afrique du Sud, entre autres. Interrogés sur les risques mondiaux aggravés par la pandémie, 27,8 % des experts ont indiqué que le COVID-19 avait aggravé le risque d'"érosion de la cohésion sociale". La pandémie a fait basculer 51 millions de personnes dans l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale, ouvrant la voie à des cas plus graves de polarisation politique et de ressentiment social à l'égard du nombre élevé de personnes vulnérables dépendant des programmes de protection sociale payés par les contribuables. 25,5 % des experts estiment que la "crise des moyens de subsistance" figure en tête des défis que les gouvernements devront relever dans le monde post-pandémique au cours de la prochaine décennie. Seuls 16 % des répondants sont réellement optimistes quant aux perspectives de reprise mondiale, et 11 % supplémentaires ont exprimé des opinions favorables à une reprise économique accélérée. D'autres risques liés à l'inégalité numérique et à la cybersécurité semblent être secondaires dans les préoccupations des répondants, bien que le rapport commente ces questions en expliquant que l'absence d'alarme est probablement due à un manque de perception plutôt qu'au fait qu'elles ne sont pas aussi critiques.

[Pour plus d'informations](#)

### Énergies renouvelables : le Maroc revoit à la hausse son objectif de 52%

Les ambitions fixées en matière d'énergies renouvelables ont été revues à la hausse, en vue de dépasser l'objectif actuel de 52% du mix électrique national avant l'année 2030. C'est ce qu'a indiqué, mardi 25 janvier à Rabat, la ministre de la Transition énergétique et du développement durable, Leila Benali. À ce jour, **61 projets sont en cours de développement** ou de réalisation, avec une capacité totale de près de 4,6 gigawatts et un investissement de près de **53 milliards de dirhams**. Cette précision a été apportée par Leila Benali, ministre de la Transition énergétique et du développement durable, en réponse à une question orale à la Chambre des conseillers sur les étapes clés de la mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique vers un développement durable. Ces projets restent **insuffisants**, a-t-elle fait savoir. Plusieurs initiatives et de nouveaux programmes pour **l'appui à l'investissement dans les énergies renouvelables** ont été mis sur pied. Il s'agit, premièrement, d'un programme d'une capacité totale de 400 mégawatts, visant à réaliser des projets d'énergie solaire photovoltaïque afin de soutenir les PME et de créer des emplois. Un autre programme porte sur l'alimentation de la station de dessalement de l'eau de mer, à travers l'utilisation des énergies renouvelables. Leila Benali a indiqué que le premier projet de dessalement par les énergies renouvelables était en cours d'élaboration dans la région de Dakhla. Il est également question d'un programme de développement de l'alimentation des zones industrielles par l'énergie électrique propre. **La zone industrielle de Kénitra** sera, dans une première étape, alimentée par une énergie de près de 160 gigawatts/heure, alors que les zones industrielles prioritaires seront alimentées avec près de 800 gigawatts/heure.

Des chantiers transversaux ont également été lancés, dont l'évaluation de la stratégie nationale de développement durable et la poursuite du processus de mise en œuvre de la régionalisation avancée, à travers l'accompagnement des collectivités territoriales, particulièrement dans les domaines de **la valorisation des déchets et la distribution de l'électricité et de l'eau**.

Concernant les réformes d'ordre législatif, organisationnel et institutionnel dans le domaine de la transition énergétique, Leila Benali a déclaré que son département poursuivait ses efforts pour améliorer l'arsenal juridique, organisationnel et institutionnel.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## L'ONU salue le leadership du Maroc dans la lutte contre le changement climatique

Le secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), Peter Taalas, a félicité le Maroc pour son leadership dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et de promotion des énergies renouvelables. Au cours d'une réunion avec le «Groupe arabe» à Genève, le secrétaire général de l'OMM a notamment mis en avant le lancement par le Royaume des plus grands projets au monde en matière de production d'énergie solaire, éolienne et hydroélectrique. Lors de l'évocation de la question du stress hydrique, M. Taalas a magnifié particulièrement les contributions du Maroc dans le cadre de la Coalition sur l'eau et le climat et le rôle actif du Royaume dans ce domaine. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'activités de la présidence marocaine du Groupe arabe, a été rehaussée par la participation du secrétaire du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Abdellah Mokssit, et des ambassadeurs permanents des États arabes. Elle a été consacrée à briefer le Groupe des activités menées par l'OMM dans la région arabe en matière de réduction des risques de catastrophe en cette période critique de la pandémie de Covid-19 et à faire l'état des lieux du partenariat avec les centres météorologiques arabes. Les deux invités, MM. Taalas et Mokssit, ont également partagé leurs points de vue sur les résultats de la COP 26 et leurs perspectives pour les COP 27 et 28. Lors de cette réunion dirigée par l'ambassadeur représentant du Maroc auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Omar Zniber, le débat a porté sur les défis liés à la problématique du changement climatique dans le monde en général, et dans la région arabe en particulier. Selon le GIEC, il est impératif, pour limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à 1,5°C, de réduire les émissions de CO2 de 45% à l'horizon 2030 ou de 25% d'ici à 2030 pour limiter le réchauffement à 2°C. Si les émissions ne sont pas réduites d'ici à 2030 à des niveaux acceptables, les émissions de gaz à effet de serre augmenteront de façon significative, selon l'ONU. Dans ce cas de figure, il faudra réduire ces émissions considérablement par la suite pour compenser la lenteur du démarrage sur la voie des émissions nettes nulles, mais probablement à un coût beaucoup plus élevé, plaide le GIEC. Quant au monde arabe, il est confronté à plusieurs problèmes environnementaux : une pénurie d'eau, des précipitations variables et très peu abondantes, ainsi qu'une surexposition à des événements climatiques extrêmes, tels que la sécheresse et la désertification, selon les données exposées lors de cette réunion. Un appel a été lancé à cette occasion à agir immédiatement pour réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre face à un changement climatique sans précédent, et en voie d'accélération. L'accent a été mis, dans ce sens, sur l'urgence d'investir dans des stratégies nationales de gestion des phénomènes climatiques basées sur les énergies propres pour un développement inclusif, durable et de long terme.

[Pour plus d'informations](#)

## Souss-Massa : lancement de chantiers inscrits dans le Plan forestier régional

Le ministre de l'Agriculture a lancé des chantiers relatifs à l'amélioration de l'accessibilité des visiteurs au niveau du Parc national de Souss-Massa, à la régénération et à la réhabilitation de l'arganeraie à Sidi Mzal, dans la province de Chtouka Aït Baha. Deux chantiers relatifs au plan forestier régional de Souss-Massa ont été lancés par le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Mohammed Sadiki, vendredi 28 janvier. Il s'agit de l'amélioration de l'accessibilité des visiteurs au niveau du Parc national de Souss-Massa et de la régénération et la réhabilitation de l'arganeraie à Sidi Mzal, dans la province de Chtouka Aït Baha. Il s'agit de travaux relatifs à l'aménagement d'un **circuit pédestre sur 3 km** reliant l'entrée du parc et la réserve animalière de Rokein, en vue d'améliorer l'accessibilité des visiteurs au parc et d'augmenter son attrait touristique, explique le ministère dans un communiqué. Ce projet entre dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « **Forêts du Maroc 2020-2030** », qui comprend également un nouveau plan de



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com).

gestion pour le parc. Cette stratégie vise à attirer **1 million d'écotouristes à l'horizon 2030** et ambitionne de faire des parcs nationaux une destination phare de l'écotourisme. Elle repose sur la création de la marque « Parc National », le marketing de ses produits et services labellisés, le développement d'une infrastructure adéquate et la création de parcours naturels. Ce projet consiste à **réhabiliter et reconstituer l'arganeraie sur une superficie de 1.000 ha**, dont 80% est déjà réalisée, dans la province de Chtouka Aït Baha. Il repose sur l'utilisation de nouveaux outils techniques et technologiques plus efficaces tels que le waterbox, la sonde capacitive et le drone, entre autres. Il vise également **la conservation des sols, la lutte contre l'érosion** et la protection des infrastructures en aval du barrage Youssef Ben Tachefine, à travers des corrections mécaniques d'environ 15.000 m<sup>3</sup> de gabions. Il contribuera également à l'amélioration sylvopastorale sur une superficie de 500 ha, ce qui permettra de développer l'offre pastorale de la zone. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au développement socio-économique en amont du barrage Youssef Ben Tachefine, sur une superficie totale de 3.500 ha, avec un budget de 120 millions de dirhams à l'horizon 2030.

[Pour plus d'informations](#)

### Éclairage public : une économie potentielle d'un milliard de dirhams

Plusieurs grandes villes s'inscrivent dans une démarche d'efficacité énergétique concernant l'éclairage public, en optant pour le contrat de performance énergétique. Cela ouvre un marché considérable aux différents opérateurs, avec un potentiel d'économie estimé à un milliard de dirhams. « Le potentiel d'économie d'énergie pour notre pays est énorme. On peut l'estimer à 1 milliard de dirhams chaque année, le parc national d'éclairage public étant d'environ 1,6 million de points lumineux », déclare à Médias24 Hadaf Bennis, le président nouvellement élu de l'Association marocaine de l'éclairage public et chef du service éclairage public de la ville de Fès. C'est grâce au « relamping » que le Maroc peut réaliser ces économies d'énergie. « Le relamping est l'opération qui consiste à remplacer le parc d'éclairage par des technologies comme le LED, qui permettent de réduire la facture énergétique. Les technologies les plus récentes permettent jusqu'à 80% d'économie d'énergie », explique Hadaf Bennis. D'après lui, les villes marocaines s'inscrivent de plus en plus dans cette démarche. Elles ouvrent ainsi un grand marché, tant pour les exploitants, les fournisseurs, les installateurs que les fournisseurs de service. Cette dynamique ouvre également la voie au développement de solutions de smart city au Maroc. Mais ce « relamping » demande des moyens financiers dont ne disposent pas toujours les villes, elles se tournent donc vers le contrat de performance énergétique (CPE), un outil qui leur permet de mobiliser le financement et les compétences du secteur privé. Hadaf Bennis explique que le contrat de performance énergétique peut prendre la forme soit d'une société de développement local (SDL), soit d'un contrat de gestion déléguée, ou encore d'un partenariat public-privé, en notant que cette dernière option ne sera possible qu'après finalisation du cadre juridique du PPP.

La ville de Fès, dont Hadaf Bennis gère le service d'éclairage public, a déjà réussi par ses moyens propres à faire le relamping de 25% de son parc. Sur les zones où ce relamping a été réalisé, il a été constaté une baisse de la facture énergétique de 73%. Pour maintenir cet élan, Fès a fait le choix d'une SDL. Après un appel à manifestation d'intérêt, c'est le groupement Citelum-Nabilum qui a été retenu comme partenaire privé. Il sera associé à la commune dans la nouvelle SDL, à hauteur de 49% des parts. L'objectif est d'arriver à une économie d'énergie d'au moins 60% et à un taux de disponibilité (le ratio des lampes allumées à un instant T par rapport à l'ensemble du parc, ndlr) d'au moins 97,5%. Le partenaire privé avait été choisi en juillet 2018. Cependant, le projet tarde à se concrétiser en raison du manque de financement des redevances du côté de la commune. Selon nos sources, ce dossier est en passe d'être débloqué. D'autres villes comme Salé et Marrakech ont été précurseurs dans la création d'une SDL pour l'éclairage public. Elles ont réussi à faire des économies d'énergie, mais à la différence de Fès, les objectifs ne sont pas contractualisés sous peine de pénalités. Sala Noor (SDL



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

opérant à Salé) a été créée en 2012, en premier lieu dans un souci d'amélioration de la gestion du parc, alors que Hadirate Al Anwar (SDL opérant à Marrakech) a été créée en 2016, à une époque où les technologies n'étaient pas encore abouties. Dorénavant, beaucoup de villes marocaines se joignent à cette dynamique, mais toutes n'ont pas choisi l'option de la SDL. À Tanger par exemple, le choix a été porté sur un contrat de gestion délégué. Le processus est engagé puisque le conseil de la ville l'a déjà voté. Selon nos sources, Meknès se dirige également dans cette voie. À Agadir, le chef du service de l'éclairage public, Karim Amkar, contacté par Médias24, révèle que la décision n'a pas encore été prise quant au choix entre la SDL ou la gestion déléguée. Le nouveau plan d'action communal (PAC) est en cours de préparation, et plusieurs pistes seront examinées, y compris des objectifs de performance en interne, sans externaliser cette fonction. Car, selon Karim Amkar, Agadir a la chance d'avoir un Plan de développement urbain (PDU) qui prévoit de grands investissements en éclairage public, qui comprennent des technologies de dernière génération offrant une efficacité lumineuse de 150 lm/W et permettant la télégestion. Agadir n'a donc pas le même souci de financement pour le renouvellement du parc que d'autres villes. C'est la raison pour laquelle le besoin de s'associer à un partenaire privé n'est pas aussi crucial. Il signale dans ce sens que le parc de la ville est déjà à près de 15% en technologie LED. Consciente du potentiel que présente le CPE et pour faciliter la tâche aux communes qui veulent s'engager dans cette voie, la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), au niveau du ministère de l'Intérieur, a adressé en 2018 une circulaire à ce sujet aux différentes communes au Maroc. Cette circulaire encadre l'ensemble des procédures relatives aux contrats de performance énergétique, notamment le diagnostic du réseau, le choix du mode de gestion, les appels à manifestation d'intérêt et le choix définitif des partenaires privés. De surcroît, elle s'est attelée à un projet de Plan national d'éclairage public (PNEP), qui prévoit selon nos sources de **financer jusqu'à 30% des investissements des communes** dans la performance énergétique relative à l'éclairage public. Contactée par Médias24, une source au sein de la DGCT nous confirme qu'un projet de plan a été préparé en partenariat avec la CDG. À ce jour, **il n'a pas encore été validé par le gouvernement, la question du financement du volet subvention n'étant pas encore réglée**. Contactée par Médias24, Mohammed El Haouari, directeur du pôle des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au sein de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), nous explique que, dans le cadre de la stratégie énergétique 2030, l'AMEE se tient à la disposition des communes marocaines pour leur offrir l'assistance technique nécessaire, notamment pour la réalisation des études et l'établissement des cahiers des charges. « Nous travaillons également sur le renforcement des capacités des communes, à travers des ateliers de formation et des guides sur la gestion du projet parce que les ressources humaines sont un élément très important pour conduire ce genre de projets », a-t-il souligné. Le renouvellement du parc d'éclairage des villes marocaines, et les contrats de performance énergétique qui se mettent en place sont l'occasion, selon Hadaf Bennis, de penser à intégrer des solutions de smart city. Les CPE peuvent également se concevoir dans ce sens.

En effet, l'éclairage public des villes offre un réseau existant (les câbles) et des supports idéaux (les poteaux) pour déployer des solutions de smart city, comme la télégestion des feux de circulation, la télégestion des systèmes d'arrosage, les caméras de vidéosurveillance, etc. « On pourrait même véhiculer de la data dans les câbles, mais cette technologie n'est pas encore mature », signale-t-il.

Enfin, le renouvellement du parc donne l'opportunité d'intégrer des solutions de smart city y compris dans l'éclairage public, s'agissant de la télégestion de l'allumage des lampes, de l'intensité de la lumière ou encore de la détection des pannes à distance.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## La croissance sera fortement impactée si les pluies ne sont pas au rendez-vous en mars

Avec l'année de sécheresse qui s'annonce, la prévision du gouvernement d'une croissance de 3,2% pour 2022 tombe à l'eau. Si la saison n'est pas sauvée par les pluies d'ici fin mars, le Maroc perdra jusqu'à 1,8 point de PIB par rapport aux prévisions.

Le ciel n'a pas été clément en cette première année d'exercice du gouvernement Akhannouch. Après une année agricole exceptionnelle, marquée par une récolte céréalière record de 103 millions de quintaux, le gouvernement a construit sa loi de Finances 2022 sur une prévision de 80 millions de quintaux, pour atteindre sa cible de croissance de 3,2%. Une récolte céréalière de 80 millions de quintaux, indicateur d'une saison agricole moyenne, **se révèle aujourd'hui très optimiste** comme prévision au vu des débuts secs de la saison agricole. « On ne peut pas dire que le gouvernement ait été optimiste dans sa prévision. La loi de Finances prévoit une baisse de la valeur ajoutée agricole, du fait de l'effet de base exceptionnel de 2021, et table sur une saison moyenne. Le haut-commissariat au Plan (HCP) et Bank Al-Maghrib s'appuient sur la même hypothèse. **Personne ne pouvait savoir que l'on vivrait une année de sécheresse de cette ampleur** », affirme d'emblée un expert en prospective économique consulté par Médias24. Dans son budget prévisionnel pour l'année 2022, le HCP a annoncé une prévision de croissance de 2,9%. Une croissance qui prend en compte une baisse de la valeur ajoutée agricole de 1,5% et une hausse de la valeur ajoutée non agricole de 3,5%. Mêmes chiffres ou presque émis par Bank Al-Maghrib lors de son dernier conseil, tenu fin décembre. Le scénario de la Banque centrale tablait sur une croissance du PIB en 2022 de 2,9%, prenant en compte une baisse du PIB agricole de 2,8% et une amélioration de 3,2% du PIB non agricole. Avec les indicateurs dont on dispose aujourd'hui sur la pluviométrie et les perspectives de la saison agricole qui s'annoncent sombres, toutes ses prévisions tombent à l'eau, et devront être revues à la baisse dès les prochaines publications du HCP et de Bank Al-Maghrib. « Les données actuelles montrent, en effet, que l'on n'atteindra pas un niveau de croissance de 2,8%, encore moins un taux de 3,2%. Il reste un petit espoir, puisque la saison agricole peut être sauvée par les pluies printanières du mois de mars. Mais cela ne suffira pas pour l'atteinte des objectifs fixés ou la réalisation des hypothèses émises par le gouvernement, le HCP ou la Banque centrale », explique notre expert.

Selon ses calculs basés sur la composante agricole du PIB, trois scénarios sont possibles.

En cas de **bonne pluviométrie** sur les prochaines semaines (le reste de février, ainsi que le mois de mars), le PIB agricole limitera sa baisse à 5%. La croissance du PIB tombera alors à 2,6%. Un scénario très optimiste qui reste plausible en cas de retournement de la situation pluviométrique. Dans le cas **contraire**, celui de la continuité des mêmes conditions climatiques, le PIB agricole connaîtra une forte chute de 15%. Conséquence sur la croissance globale : celle-ci baissera à 1,4%. Notre expert prévoit néanmoins un **scénario central**, où les choses ne sont ni roses ni noires. Un scénario moyen, nous dit-il, où le PIB agricole baisse de 10%. La croissance du PIB globale se limitera ici à 2% au maximum. Et ces prévisions, précise-t-il, ne se fondent pas seulement sur la récolte céréalière qui sera, selon les différents scénarios, comprise entre 30 et 50 millions de quintaux dans le meilleur des cas. « Les céréales ne pèsent plus comme avant dans la composante de la valeur ajoutée agricole. C'est juste un indicateur que l'on prend pour donner une tendance sur la saison agricole. Il y a des composantes encore plus importantes, comme l'élevage qui pèse pour 45% dans le PIB agricole. Et dans l'élevage, on comptabilise tout ce qui est cheptel, production de lait, de miel, d'œufs... Et ce, sans compter les autres cultures agricoles », souligne-t-il. Un cadre du ministère des Finances confirme ces prévisions, en nous signalant que le calcul est simple, selon le modèle utilisé par les autorités publiques. « Il est difficile de donner une prévision aujourd'hui. Mais s'il n'y pas de pluie au cours des semaines prochaines, la récolte céréalière devrait se situer autour de 30 à 35 millions de quintaux, soit moins 40 millions de quintaux par rapport à l'hypothèse de base. On perdra alors 1 point de PIB. Mais s'il y a des



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



pluies dans les prochains jours, on sera entre 50 à 70 millions de quintaux, soit en moyenne 20 millions de quintaux de moins que l'hypothèse de base. C'est 0,5 ou 0,6 points de base de croissance en moins », explique notre source au ministère.

Ce que l'on peut donc établir à date d'aujourd'hui, c'est que la croissance pour 2022 sera comprise dans une fourchette de 1,4% à 2,6% au maximum, selon les conditions climatiques des prochains jours. Mais ces prévisions ne prennent pas en compte, selon notre expert en prospective économique, l'impact de la baisse du PIB primaire sur le PIB non agricole, qui sont corrélés. « Quand on dit que la croissance tombera à 2,6% ou 1,4% selon les scénarios pluviométriques, c'est une prévision qui se base exclusivement sur la baisse du PIB agricole. Or, les modèles doivent prendre en compte aussi l'impact sur le PIB non agricole, notamment sur les secteurs de l'agroalimentaire, le commerce et le transport qui sont intimement liés à l'agriculture », décrypte-t-il. Ce qui veut dire que la croissance globale sera inférieure aux scénarios présentés, notre source n'excluant pas une baisse à 1% dans le cas où les pluies ne sont pas au rendez-vous dans les prochains jours. Un scénario qui présage une année économique et sociale très tendue... À moins que le ciel n'en décide autrement !

[Pour plus d'informations](#)

## Économie verte et numérique : un investissement européen de 1,6 milliard d'euros au Maroc

Suite à sa réunion avec le chef du gouvernement à Rabat, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a annoncé, dans un tweet, l'investissement par l'Union européenne de 1,6 milliard d'euros dédiés à la transition verte et numérique au royaume. *une grande opportunité pour la transition verte et numérique*. C'est ainsi qu'a qualifié la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen l'investissement, par l'Union européenne au Maroc, de 1,6 milliard d'euros destinés à la promotion de l'économie verte et numérique au royaume. L'UE va développer un *"partenariat vert"* avec le Maroc, afin de renforcer la coopération énergétique et lutter contre le réchauffement climatique, a déclaré à Rabat la présidente de la Commission européenne, lors de sa première visite officielle dans le royaume. Un partenariat qui *"nous permettra de nous engager ensemble dans le développement de notre énergie, plus verte"*, a-t-elle ajouté. *"Nous travaillons sur le développement d'un partenariat vert entre le Maroc et l'Union européenne (UE), le premier que nous développons avec un pays partenaire"*, a indiqué Ursula von der Leyen lors d'une déclaration à la presse à l'issue de son entrevue avec le chef du gouvernement Aziz Akhannouch.

Selon le tweet de la responsable européenne, cet investissement s'inscrit dans le cadre du programme Global Gateway. Un chantier lancé en juin dernier à Bruxelles, qui vise à renforcer la coopération en matière d'énergie, de lutte contre le réchauffement climatique, de protection de l'environnement et de promotion de *"l'économie verte"*. Il s'inscrit également dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Les deux partenaires sont liés depuis plus de 20 ans par des accords agricoles et de pêche qui englobent le territoire du Sahara. Pour Rabat, la partie la plus importante de ce partenariat a trait à l'exportation de ses produits agricoles vers l'UE. Pour les 27, l'un des principaux enjeux porte sur le déploiement de leur flotte de pêche européenne sur les côtes marocaines et les eaux bordant le Sahara. Cette coopération a été ébranlée en septembre par une décision de la Cour de justice européenne annulant deux accords de partenariat entre le Maroc et l'UE, à la demande du Polisario. L'UE a fait appel de ce jugement. Dans son discours à l'occasion du 46e anniversaire de la Marche verte, le roi Mohammed VI, s'adressant aux *"partenaires internationaux"* du royaume, avait averti que *"le Maroc n'engagera avec ceux qui affichent des positions floues ou ambivalentes aucune démarche d'ordre économique ou"*



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



*commercial qui excluait le Sahara marocain*”. Au cours de sa visite, la présidente de la Commission a également rencontré le chef de la diplomatie marocaine Nasser Bourita.

[Pour plus d'informations](#)

### Le monde rural est confronté à la pire sécheresse des trente dernières années

Nous espérons tous qu'il pleuvra bientôt. Mais en attendant, le monde agricole et le monde rural d'une manière générale subissent de plus en plus les effets d'une sécheresse qualifiée de "terrible" par toutes les sources. Un programme de réduction des impacts du déficit pluviométrique est en cours de finalisation par le ministère de l'Agriculture. « On dit que c'est la pire sécheresse des trente dernières années. Et qu'il faut revenir à 1989 pour trouver une telle situation. En réalité, même ceux qui ont cinquante années de métier affirment n'avoir jamais connu pareille sécheresse. » Ainsi parle Rachid Benali, vice-président de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (Comader), contacté par nos soins. Cette année en effet, on assiste à une forte baisse des réserves des barrages et des nappes phréatiques, conjuguée au recul de la pluviométrie, et ce, au sortir d'une crise pandémique inédite dans l'histoire de l'humanité puisqu'elle a frappé toute la planète. Rachid Benali nous explique que les seules régions préservées « à ce stade » sont les zones de montagne, une partie du Gharb, une partie du Saïss et une partie de Marchouch (région de Rabat). Il estime les superficies sinistrées à au moins trois millions d'hectares. « Seul un million d'hectares est assuré », déplore-t-il en formant le vœu que, comme en 2020, les indemnités soient versées rapidement, sans attendre le plein été. « Nous sommes dans une situation inédite, jamais connue auparavant, avec non seulement un sévère déficit pluviométrique qui rappelle les années 1980, mais également des barrages presque vides, sauf dans le Loukkos et le Garb ; une flambée des prix des intrants jusqu'aux produits d'emballage ; une inflation, une baisse de la production laitière ; une explosion des aliments de bétail », nous liste une source professionnelle qui suit la situation au jour le jour. « Il faut agir vite, tout de suite. Car il faut que le fellah sache que l'Etat va agir, cela lui donnera de l'optimisme et lui évitera de vendre son bétail. » Pour lui, les procédures d'action de l'Etat sont maintenant rodées, mais il importe de les annoncer rapidement. Sa deuxième recommandation concerne les indemnités par l'assurance agricole. Selon notre interlocuteur, il faut verser les indemnités au plus vite, en avril ou mai au plus tard.

Au niveau du bétail, il rappelle l'absence d'eau et la rareté des pâturages, tandis que les prix des aliments pour bétail ont flambé. Selon les échos du terrain, les prix ont effectivement augmenté de 40% à 100% pour différents aliments de bétail. Depuis quelques jours, des appels d'offres sont lancés par différentes directions provinciales de l'agriculture, pour l'achat « d'orge subventionnée destinée aux éleveurs ». Si les quantités varient d'une province à l'autre, elles sont parfois élevées. Le ministère de l'Agriculture nous confirme que ces appels d'offres entrent « dans le cadre du programme de réduction des impacts du déficit pluviométrique ».

Ce programme, qui est « en cours de finalisation », comprend « six composantes », indique notre source officielle :

- la distribution de l'orge subventionnée dans toutes les régions ;
- la distribution de l'aliment composé subventionné pour le cheptel laitier ;
- l'abreuvement du cheptel ;
- l'irrigation d'appoint pour les jeunes plantations réalisées dans le cadre des projets de l'agriculture solidaire ;
- l'aménagement des parcours dans la région de l'oriental ;
- le renforcement des programmes de santé animale.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

Driss Adda, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale du secteur agricole au sein de l'UMT, considère que la « sécheresse est devenue une donnée structurelle au Maroc ; ce qui est étonnant, c'est l'étonnement devant la sécheresse ». Pour lui, une politique publique permanente s'avère nécessaire, **car l'année pluvieuse fera dorénavant figure d'exception**. Sur dix ans, décrit-il, « nous avons désormais deux bonnes années, quatre années moyennes et quatre années de sécheresse ».

Il attire l'attention sur le petit agriculteur qui travaille dans les terres bour (pluviales), ainsi que le petit éleveur. Leur capital, ce sont les têtes de bétail qu'ils risquent de brader sous l'effet de la sécheresse. Il conclut que distribuer 600.000 quintaux d'orge ne suffira pas à faire face aux besoins du bétail.

[Pour plus d'informations](#)

### Le Maroc veut mobiliser 220 M€ pour la réutilisation des eaux usées d'ici à 2027

Le gouvernement marocain compte mobiliser 2,34 milliards de dirhams marocains (près de 220 millions d'euros) pour la mise en œuvre du Programme national d'assainissement liquide mutualisé (PNAM). Le programme vise le recyclage des eaux usées pour l'irrigation des espaces verts et des terres agricoles. Au Maroc, le gouvernement veut réunir 2,34 milliards de dirhams marocains (environ 220 millions d'euros) au cours des cinq prochaines années auprès de bailleurs de fonds et d'autres partenaires. Les autorités du royaume chérifien investiront ces fonds dans le Programme national d'assainissement liquide mutualisé (PNAM), qui vise la réutilisation des eaux usées traitées en réponse au stress hydrique. Il s'agit de la version révisée (en 2019) du Programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA), lancé en 2005 pour améliorer l'assainissement et préserver les bassins hydrauliques de la pollution dans plusieurs communes. Le gouvernement marocain table sur la fourniture de 100 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées aux Marocains par an, d'ici à 2027. En 2050, ce chiffre devrait passer à près de 340 millions de m<sup>3</sup> par an, soit un taux d'épuration de 80 % au Maroc.

### De l'eau pour l'irrigation

En 2020, le taux d'épuration au Maroc dépassait déjà les 50 % contre 7 % en 2006, indiquent les autorités marocaines. Ce résultat a été atteint à travers la mise en œuvre du PNA. Avec le PNA, le gouvernement marocain veut réaliser 87 projets, dont 22 concernent l'arrosage des terrains de golf. Ce procédé est devenu courant au Maroc. Car, sur les 44 terrains de golf recensés dans le royaume, 60 % sont irrigués par les eaux usées traitées. Cette alternative se justifie par la baisse des précipitations, rendant contraignante l'irrigation des espaces verts à partir de l'eau douce. Au Maroc, l'agriculture est également menacée par le changement climatique. Le phénomène dégrade les sols et assèche les ressources en eau, qui sont pourtant indispensables pour l'agriculture. Dans le cadre du PNA, 65 projets de résilience seront mis en œuvre, contribuant aussi à l'atténuation du stress hydrique à travers l'amélioration de l'approvisionnement en eau.

Pour approvisionner les populations en eau, le gouvernement marocain mise également sur le dessalement de l'eau de mer et la construction des barrages fluviaux. En janvier 2022, le ministre marocain de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka a annoncé la mobilisation de **3 milliards de dirhams marocains** (environ 285 millions d'euros) pour la construction de nouvelles retenues d'eau.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .